

RAPPORT DE GESTION 2022



ecotree

Sommaire

Introduction par Erwan Le Méné, président d'EcoTree	4
1 - Notre entreprise : EcoTree au service de la préservation et de la restauration des écosystèmes naturels	5
A - Notre mission et nos domaines d'expertise	6
B - Une jeune entreprise en amélioration continue	9
C - Notre historique & nos dates-clés	12
D - Notre équipe & nos parties prenantes	13
2 - Notre positionnement en faveur des Solutions Fondées sur la Nature	14
A - Pourquoi développons-nous des Solutions Fondées sur la Nature ? (SFN)	15
1 - Nos SFN répondent aux standards de l'UICN & aux recommandations de la COP 15 pour la biodiversité	15
2 - Nos SFN sont des réponses concrètes et locales à des défis sociétaux	16
B - Quels sont nos domaines d'expertise ?	18
1 - Le climat	18
A - Dans les forêts d'EcoTree, par Vianney de la Brosse & Arnaud De Grave, gestionnaires forestiers et Vianney Renard, responsable du pôle forestier	18
B - Une gestion sylvicole proche de la nature	19
C - Nos offres associées	20
2 - La biodiversité	20
3 - Rétrospective de l'année 2022	22
A - Les dates-clés de l'année écoulée	23
B - Les chiffres-clés de l'année écoulée	24
C - Forêt par forêt, nos actions en faveur des bois et de la biodiversité	26
4 - Et demain ? Perspectives pour l'avenir	76
A - L'innovation au coeur de notre action	77
1 - Le climat	77
2 - La biodiversité	77
B - La recherche scientifique au service de la gestion durable	78
1 - Projet SILVESTER (2022-2025)	78
2 - Projet Biochar à La Chapelle Saint Rémy (2022-)	79
Conclusion par Théophile Le Méné, directeur général d'EcoTree	80



Mot d'introduction



Chers partenaires, chers amis,

Année après année, l'impact du dérèglement climatique est plus flagrant et 2022 n'a pas dérogé à la règle. Vastes incendies, prolifération d'insectes ravageurs (scolytes), accroissement de la perte de biodiversité... : nous avons encore une fois constaté des bouleversements naturels sans précédent dans le monde entier, plus particulièrement en Europe.

Si la pandémie de Covid-19 avait, pour quelques mois, mis un sérieux coup de frein aux émissions anthropiques de gaz à effet de serre, elles sont reparties à la hausse, atteignant même un record historique de 36,8 gigatonnes. Nous pourrions encore nous alarmer pour bien d'autres raisons, mais la philosophie d'EcoTree est de ne jamais baisser les bras.

Ainsi préférons-nous mettre en avant la sortie du sixième rapport du GIEC et la tenue de la COP 15 pour la biodiversité, deux événements qui ont continué d'éveiller les consciences ; les cadres réglementaires qui peu à peu se mettent en place (CSRD notamment) ; le travail de l'ISSB (International Sustainable Standard Board) dont nous pensons qu'il peut véritablement changer les paradigmes comptables et financiers ; le nombre croissant d'acteurs économiques qui mettent en place des stratégies bas carbone ambitieuses d'évitement, de réduction (essentielles et primordiales !) et de contribution ; ou encore la mobilisation globale et sans précédent du corps social.

Plus que jamais, la mission d'EcoTree résonne dans l'actualité et, à notre humble échelle, nous sommes heureux de travailler quotidiennement au développement de Solutions Fondées sur la Nature en Europe. Nos projets de sylviculture durable, de création de puits de carbone et de préservation des écosystèmes avec un volet social croissant s'inscrivent dans une démarche en faveur de la biodiversité et de lutte contre les dérèglements climatiques.

Pour démultiplier notre impact, nous avons agi en 2022 à plusieurs niveaux. D'un point de vue financier, nous avons finalisé une levée de fonds auprès d'acteurs de premier plan : Société Générale, sixième banque européenne (pour ce qui concerne les actifs), Famae, un fonds qui accompagne des projets à impact, et Financière Fonds Privés, qui regroupe dans cette opération des investisseurs engagés.

D'un point de vue opérationnel, dans la lignée de notre action historique, nous avons développé d'autres projets forestiers et actions de biodiversité dans des régions de France où nous n'étions pas encore implantés, pour répondre à de nouveaux défis. Nous avons également amélioré notre offre de crédits carbone de haute qualité issus d'une méthodologie exigeante développée en interne et éprouvée par de nombreux partenaires, et nous l'avons appliquée à nos projets pour en assurer la traçabilité. Nous avons aussi étendu notre activité aux écosystèmes marins en y réalisant une dizaine d'actions avec notre marque Sea&Co. Enfin, nous avons investi dans une dizaine de projets de recherche variés tels que l'adaptation des peuplements forestiers au réchauffement climatique ou encore l'amendement des sols forestiers par du biochar.

Dans ce rapport, nous souhaitons donc vous présenter tout ce que nous avons réalisé en 2022 au service de nos clients et, in fine, de la nature. Ce rapport est rédigé selon le Cadre de Référence de 2013 élaboré par l'IIRC (International Integrated Reporting Council), qui fixe les principes directeurs et éléments constitutifs d'un rapport intégré. Le reporting intégré met en lumière la manière dont la vision stratégique et les modes d'organisation de l'entreprise permettent de générer de la valeur en s'appuyant sur des éléments financiers et extra-financiers à court, moyen et long terme.

Soyez remerciés du soutien que vous nous apportez et de votre confiance.

Erwan Le Méné,
président d'EcoTree



A. Notre mission et nos domaines d'expertise

EcoTree est une scale-up française, née en 2016 en Bretagne, certifiée B Corp et qui a pour vocation d'entretenir, de développer et de créer des massifs forestiers selon les principes de la sylviculture durable PRO SILVA qui soutient et enrichit la biodiversité. Elle élargit également son champ d'action à la préservation et la reconstitution des fonds marins et des littoraux via sa marque Sea&Co. En 2022, plus de cent collaborateurs œuvraient ainsi chez EcoTree à la valorisation des forêts et de la biodiversité et au développement de Solutions Fondées sur la Nature (SFN) en France, au Danemark et au Royaume-Uni, avec le concours de ses partenaires locaux.



Le développement de SFN se fait dans un double objectif :

- Contribuer à l'atténuation des modifications climatiques par l'investissement participatif dans les forêts européennes (plantation et reconstitution de forêts et gestion durable sur le long terme) et par le développement de crédits carbone de haute qualité à l'attention des entreprises engagées ;
- contribuer à l'essor de la biodiversité par la préservation et la restauration d'écosystèmes naturels.

Nos valeurs : Les valeurs de l'entreprise sont l'humilité, la bienveillance et l'exigence.

- **Humilité** : Quelle que soit son expérience, nul ne peut travailler avec la nature sans faire preuve de beaucoup d'humilité. La Recherche nous permet chaque jour de la comprendre davantage et de l'appivoiser, mais nous ne pouvons la maîtriser. Et l'impact de l'Homme sur son environnement le rend encore plus imprévisible. EcoTree reste une jeune société ; c'est la raison pour laquelle nous nous sommes aussi entourés d'experts et partenaires solides pour nous accompagner.
- **Bienveillance** : Dans ce contexte, nous tâchons, en interne comme avec nos parties prenantes, de faire preuve de bienveillance. Personne n'est parfait et nous avons tous à apprendre de notre entourage.
- **Exigence** : Cela étant dit, le défi climatique auquel nous avons choisi de répondre nous engage, et nous nous devons d'être particulièrement exigeants sur la qualité de nos projets, leur traçabilité, leur pérennité, le suivi de leur impact mais aussi sur le sérieux de l'engagement de nos clients.

Ces 3 piliers sont pour nous de véritables boussoles et nous permettent quotidiennement d'orienter nos relations et nos prises de décision.

CE QUI FAIT NOTRE UNICITÉ :

Des Solutions Fondées sur la Nature, de haute qualité et des projets multifonctionnels

Un modèle de gestion forestière qui ne repose pas uniquement sur la production de bois ou la vente de crédits carbone mais qui en promeut les multifonctionnalités : un équilibre entre la production de bois d'œuvre, le stockage de carbone, le développement de la biodiversité et l'inclusion sociale.

• Une implantation et des actions locales en France et en Europe

Notre conviction est qu'il faut agir localement. Non pas que l'impact des émissions de nos sociétés occidentales s'arrête aux frontières mais parce que nous devons commencer par balayer devant notre porte, que les besoins de préservation et de restauration des écosystèmes européens sont réels et qu'il serait malvenu de délocaliser des actions de contribution carbone dans d'autres pays où cela coûterait moins cher.

La démarche que nous appliquons systématiquement avec nos partenaires étant d'éviter, réduire puis contribuer, il est recommandé de payer le prix juste et local de sa contribution au rétablissement d'écosystèmes fragilisés, sans quoi les objectifs de décarbonation des acteurs risquent de manquer de profondeur. Agir localement est aussi le moyen de réduire les intermédiaires : EcoTree est porteur de projets. Nous suivons directement et jour après jour toutes les actions menées et emmenons nos partenaires sur site. Il n'est ainsi rien de plus simple, concret et efficace qu'une sortie en forêt pour sensibiliser et instruire ceux qui participent aux projets que nous mettons en œuvre.

• Un modèle innovant et participatif

Des projets de restauration de biodiversité à l'investissement participatif en forêt en passant par les travaux de recherche sur l'adaptation des peuplements au changement climatique ou sur le biochar, nous avons à cœur d'embarquer des partenaires qui veulent agir intelligemment et sur le long terme en faveur de la forêt et des écosystèmes, loin des opérations de marketing ponctuelles.

• Un modèle d'investissement dans les forêts à la hauteur des capacités de chacun

La dissociation du dessous et du dessus grâce à une mécanique juridique combinant le droit de superficie et le meuble par anticipation.

• Nos ressources

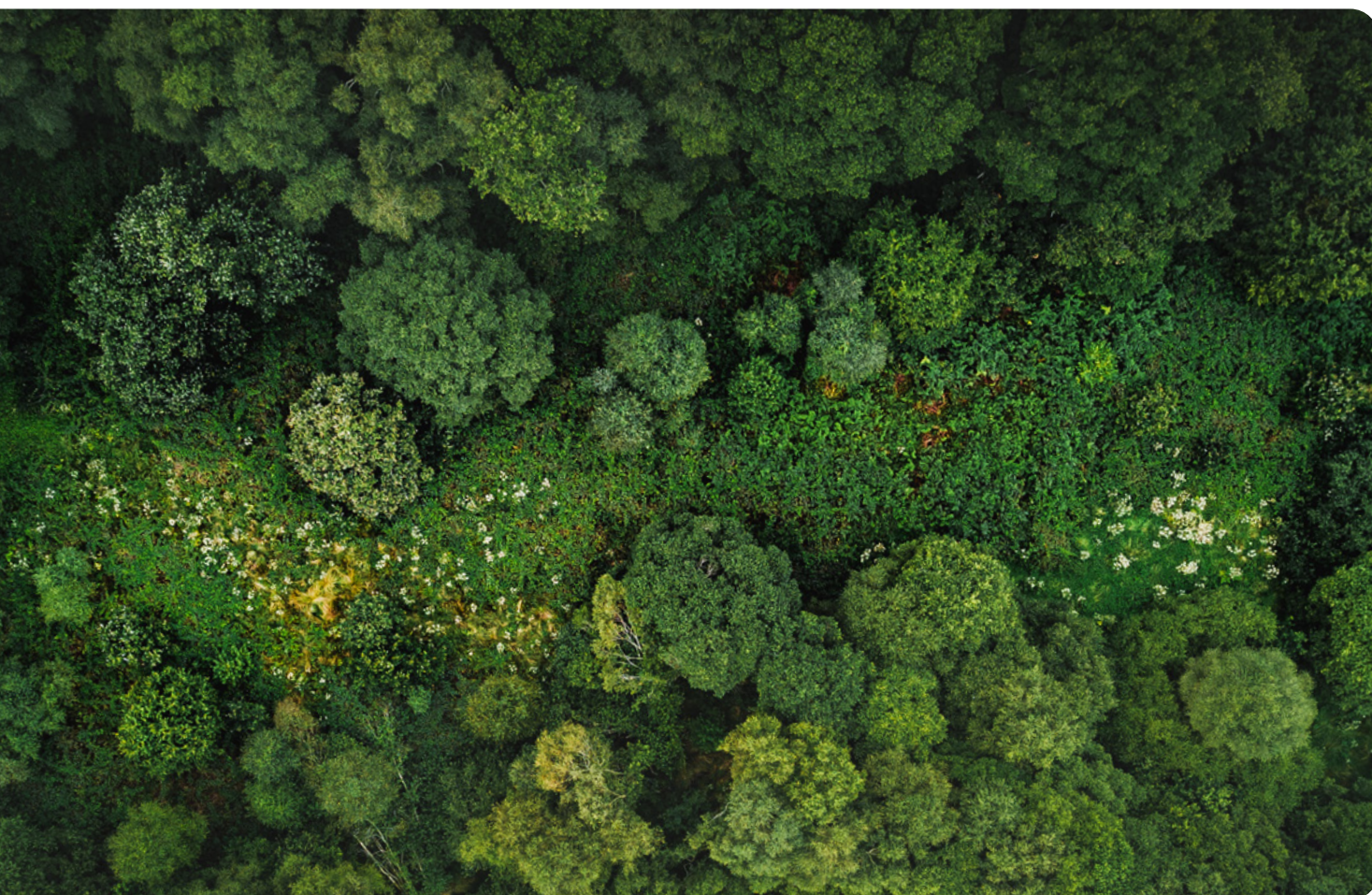
Les ressources d'EcoTree sont les forêts et les terres sur lesquelles elle agit, ainsi que ses nombreux partenaires (écologues, experts forestiers) et son équipe constituée de femmes et d'hommes qui travaillent quotidiennement pour mener à bien ces actions. En 2022, l'équipe était constituée de plus de 100 collaborateurs répartis dans les bureaux de Brest, Paris et Copenhague et au plus proche des actions et opérations que nous menons dans différentes régions



LES PRINCIPAUX CO-BÉNÉFICES DE NOS ACTIONS

- La création de puits de carbone atténuant l'impact des activités humaines sur le climat.
- La protection et le développement de la biodiversité dont l'érosion extrêmement rapide est scientifiquement établie.
- La lutte contre la fragmentation des espaces naturels.
- L'accompagnement des propriétaires forestiers privés n'ayant pas les connaissances, compétences ou moyens d'assurer une gestion durable de leurs forêts.
- La création d'emplois locaux, en France, au Danemark, au Royaume-Uni.
- Le travail en circuit court (acteurs locaux positionnés au plus près des forêts), de la plantation à la transformation du bois.
- La sensibilisation et l'engagement d'acteurs publics, privés, scolaires et citoyens pour un développement durable.
- Le développement de la filière forêt-bois française, condition du renouvellement pérenne de la ressource en bois d'œuvre dont la demande est croissante.
- L'emploi de publics en réinsertion (O3 agri...)
- La coopération avec le monde associatif social (Restos du cœur...)
- Le développement des services écosystémiques des forêts : paysages, sensibilisation, purification et filtration de l'eau, protection des nappes phréatiques, amélioration de la qualité de l'air, etc.

Comme développeur de Solutions Fondées sur la Nature de référence en France et en Europe, EcoTree poursuit son déploiement en Europe (Allemagne, Benelux, Italie, Roumanie, Scandinavie, Royaume-Uni...) et le développement de projets répondant à un défi de société "de manière efficace et adaptative tout en bénéficiant aux personnes et à la nature", conformément à la définition des SFN par l'UICN.



B. Une jeune entreprise en amélioration continue

Dès sa création, EcoTree s'est entourée d'un Comité d'éthique et d'un certain nombre de professionnels expérimentés : professeurs de droit et avocats, experts et gestionnaires forestiers, dirigeants d'entreprises et financiers. EcoTree a aussi enrichi ses équipes d'experts dans différents domaines. Ensemble, ils ont participé à renforcer, année après année, les solutions d'EcoTree.



EN 2022, PLUSIEURS TRAVAUX ONT AINSI ÉTÉ RÉALISÉS :

Sur le plan légal

- La conformité d'EcoTree au Règlement Général sur la Protection des Données pour protéger les internautes des fuites de données ou de l'utilisation abusive de données personnelles, notamment en constituant un registre des traitements de données, en ne collectant que les données vraiment nécessaires, en respectant le droit des personnes en matière de consultation, de rectification ou de suppression des données, en sécurisant les données.
- Le renforcement de la sécurité juridique des contrats d'EcoTree avec ses parties prenantes au regard du formalisme et des sources de droit applicables.
- L'encadrement juridique de la production et de la vente de crédits carbone (nature, qualification, détermination de propriété, obligations générales, comptables, fiscales, réglementaires) au regard des bonnes pratiques mises en place sur le marché volontaire et en anticipant la législation européenne à venir
- La détermination de la valeur vénale imposable des biens (en l'espèce des arbres) transmise lors d'une succession (méthode par comparaison, méthode liée à l'accroissement linéaire de la valeur du bois, méthode dite du "cash-flow").
- Un audit interne des obligations d'EcoTree au regard de sa régulation par l'Autorité des Marchés Financiers, en particulier sur sa capacité à produire les registres aux fins de permettre de distinguer à tout moment les sommes correspondant aux souscriptions de chaque investisseur et au versement des produits de ses placements, ainsi que les droits sur les biens détenus par chaque investisseur.
- L'articulation qui existe entre meubles par anticipation et droit de superficie qui est un droit de nature immobilière (propriété sur un arbre)
- La création d'une division de cybersécurité afin d'assurer, au bénéfice d'EcoTree, la sécurité des réseaux, la sécurité des applications, la sécurité des informations, la sécurité opérationnelle, la reprise après sinistre et la continuité des opérations, la formation des utilisateurs finaux.

Sur le plan comptable :

- L'adoption de nouvelles méthodes de comptabilisation des activités d'investissement participatif d'EcoTree, en vue de se conformer aux recommandations de l'administration fiscale.

Sur le plan du développement des opérations :

- Une nouvelle version de la méthodologie carbone, avec comme principales modifications :
 - La mise à jour de certaines données de production, sur certaines essences et classes de fertilité ;
 - L'amélioration de la méthodologie d'itinéraire sylvicole permettant la conversion d'un peuplement régulier en peuplement irrégulier (travail toujours en cours).

“La sylviculture mixte à couvert continu est promue par EcoTree depuis ses débuts. Cette sylviculture qui favorise la résilience des écosystèmes est encore trop peu pratiquée et la conversion d'un peuplement régulier en peuplement irrégulier est encore trop peu documentée scientifiquement. Depuis 2 ans, nous travaillons et améliorons notre méthode d'irrégularisation disponible en open source afin de permettre son développement.”

Arnaud De Grave,
forestier

- Le lancement d'une offre de crédits carbone de haute qualité EcoTree répondant aux critères d'unicité, d'additionnalité, de permanence, et de mesurabilité. [notre nouvelle offre p.20]

“Afin de toujours mieux valoriser les multiples co-bénéfices d'une sylviculture durable, nous avons décidé en 2022 de renforcer notre offre pour permettre à nos partenaires de contribuer à une neutralité carbone mondiale en investissant dans des crédits carbone de haute qualité. Issus de projets locaux, ces crédits répondent non seulement aux réglementations en vigueur mais aussi au positionnement d'EcoTree en faveur de la sylviculture durable.”

Pierre-Alexandre Jivoult,
responsable Produit & Innovation
chez EcoTree

- L'enrichissement du cahier des charges de sylviculture durable d'EcoTree sur son foncier et dans le cadre d'opérations réalisées chez des tiers, afin de :
 - (i) soutenir davantage la sylviculture mixte à couvert continu : coupe rase interdite sauf aléas naturels empêchant toute amélioration sylvicole (coupes sanitaires, incendies, etc.), 3 essences par étude ;
 - (ii) promouvoir encore davantage les études préalables pédo-climatiques pour tenter d'adapter les essences au réchauffement climatique.

“Les sécheresses et coupes sanitaires à répétition de ces dernières années ont choqué un certain nombre de propriétaires et professionnels de la filière, en bouleversant leur vision à long terme. Avec EcoTree, je suis heureux d'apporter des informations utiles à l'établissement de peuplements forestiers plus adaptés aux climats d'aujourd'hui, de demain, et d'après-demain. EcoTree pour moi c'est le professionnalisme, l'ouverture et une équipe animée par une vision ambitieuse pour nos forêts...”

Georges Pottecher,
gérant fondateur de FORESTYS

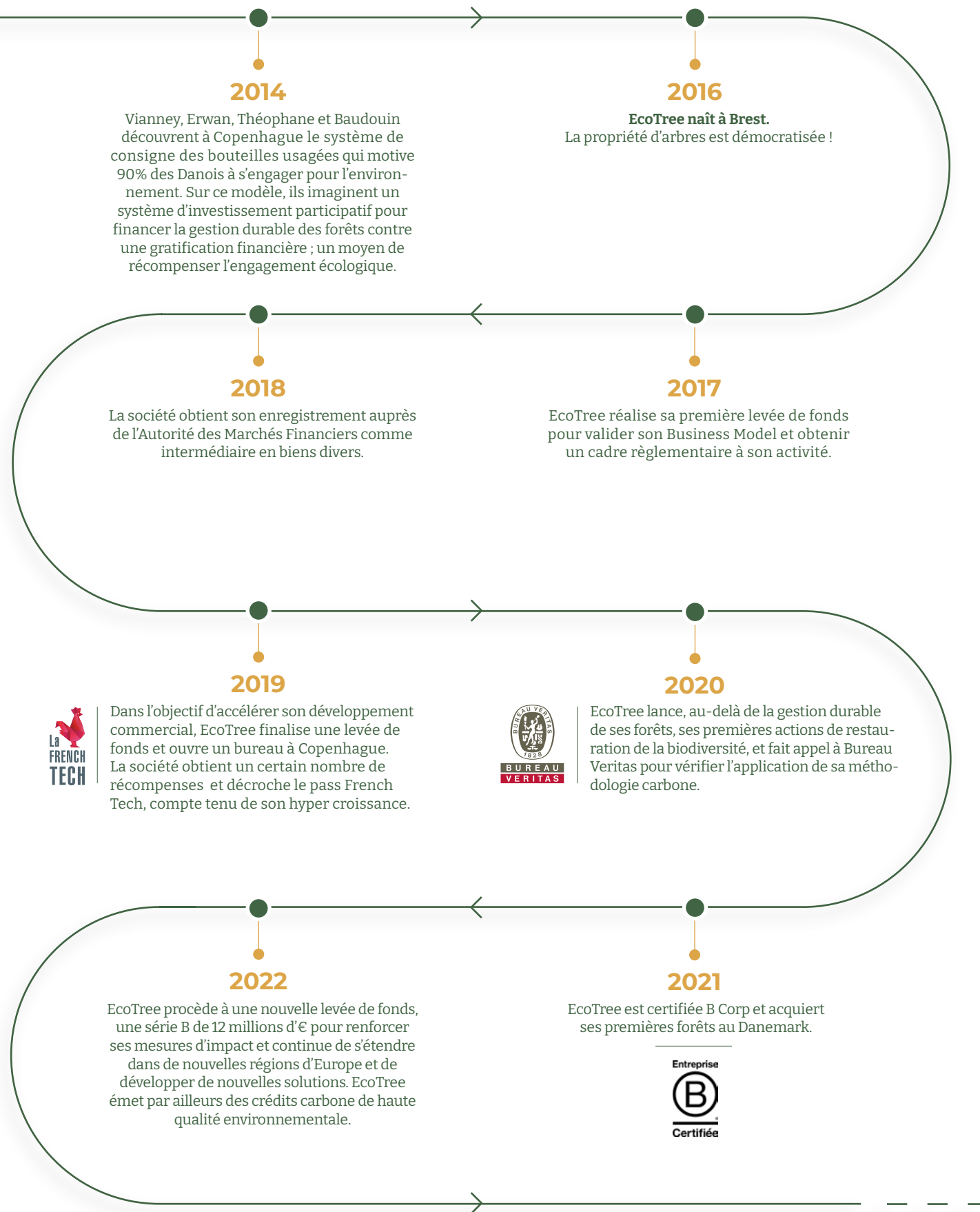
- L'enrichissement du suivi et de la mesure d'impact de biodiversité en amélioration continue avec un certain nombre d'ateliers qui ont eu lieu tout au long de l'année 2022 et avec le concours d'experts extérieurs pour permettre à EcoTree de définir les KPI les plus pertinents, qualitatifs et accessibles et suivre les actions réalisées.

“Climat & biodiversité sont intrinsèquement liés et tous deux affectés par le dérèglement climatique. Nos partenaires ont une conscience de plus en plus aiguë de l'importance de la biodiversité. À nous d'identifier les projets et KPI les plus appropriés pour suivre les actions très innovantes qu'ils acceptent de soutenir à nos côtés.”

Louisiane Guezel,
responsable de l'innovation
chez EcoTree



C. Notre historique & nos dates-clés



D. Notre équipe & nos parties prenantes





2. Notre positionnement en faveur des Solutions Fondées sur la Nature



A. Pourquoi développons-nous des Solutions Fondées sur la Nature (SFN) ?

Nous développons des SFN pour répondre, conformément aux recommandations des instances internationales qualifiées, aux défis sociétaux que nous vivons actuellement en ayant un impact positif pluriel.

1 - NOS SFN RÉPONDENT AUX STANDARDS DE L'UICN & AUX RECOMMANDATIONS DE LA COP 15 POUR LA BIODIVERSITÉ

Les Solutions Fondées sur la Nature (SFN, aussi connues sous leur sigle anglais NBS pour *Nature-Based Solutions*) sont définies par l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN) comme des "actions visant à protéger, gérer de manière durable et restaurer des écosystèmes naturels ou modifiés pour relever directement les défis de société de manière efficace et adaptative, tout en assurant le bien-être humain et en produisant des bénéfices pour la biodiversité."

Alors que les Solutions Fondées sur la Nature ne reçoivent que **3% du financement mondial pour le climat**, "30% des besoins d'atténuation climatique nécessaires pour atteindre les objectifs de l'accord de Paris pourraient être assurés par des SFN", **estime l'UICN**.

Notre vie sur Terre est intrinsèquement liée à la nature qui nous rend des services dits écosystémiques. Et **55% du PIB mondial** dépend du bon fonctionnement de la biodiversité. Ainsi, nous veillons à ce que nos actions englobent, au-delà de la seule plantation d'arbres, la gestion durable des forêts et la préservation de la biodiversité en tenant compte des besoins locaux et de la dimension sociale. Aux puits de carbone artificiels ou aux plantations en monoculture dans le seul but de répondre aux enjeux du carbone, nous privilégions des Solutions Fondées sur la Nature qui prennent en considération la diversité du vivant dans sa totalité afin de concrétiser une "vision d'une vie en harmonie avec la nature d'ici 2050", comme cela a été évoqué au cours de la COP 15 pour la biodiversité.

Nous souhaitons de cette manière répondre aux recommandations de la **COP 15 pour la biodiversité dont la cible 11 est rédigée comme suit :**

"Restaurer, maintenir et améliorer les contributions de la nature aux populations, y compris les fonctions et les services écosystémiques, tels que la régulation de l'air, de l'eau et du climat, la santé des sols, la pollinisation et la réduction des risques de maladie, ainsi que la protection contre les risques et les catastrophes naturelles, grâce à des solutions fondées sur la nature et/ou des approches fondées sur les écosystèmes, dans l'intérêt de toutes les personnes et de la nature."

Dans la 6e extinction de masse que nous sommes en train de traverser, un million d'espèces est menacé d'extinction. Alors que nous avons grandement besoin des services écosystémiques que **nous offre la biodiversité, nous constatons une baisse de 68% des populations mondiales d'animaux sauvages depuis 1970.**



Ces situations sont toutes interdépendantes. Agir sur un seul levier ne peut avoir de sens. C'est pourquoi l'action par les SFN nous apparaît comme la seule approche écosystémique tenable. Nous souhaitons pousser cette approche au maximum de ses capacités afin qu'elle soit adoptée par l'ensemble de la société.

Dans cette optique, nous avons également mis en place plusieurs formations que nous dispensons aux collaborateurs d'entreprises dans le cadre de **l'académie EcoTree.**



Cinq formations sont disponibles :

- une formation aux enjeux du carbone ;
- la Fresque du climat ;
- la Fresque de la biodiversité ;
- une formation collabor'acteurs ;
- une formation sur les écosystèmes forestiers.

Toutes ces formations sont certifiées Qualiopi, ce qui permet une prise en charge par l'OPCO, suivant la taille de l'entreprise, la convention collective à laquelle appartiennent les salariés et leur OPCO.

2 - NOS SFN SONT DES RÉPONSES CONCRÈTES ET LOCALES À DES DÉFIS SOCIÉTAUX

C'est ainsi que nous avons développé des projets qui correspondent aux critères des Solutions Fondées sur la Nature de l'UICN. Dans ce cadre, nous apportons une attention particulière :

- gain net de biodiversité des écosystèmes que nous restaurons ;
- à développer des offres qui relèvent des défis sociétaux.

D'après l'UICN, les défis sociétaux sont énumérés comme suit :

- prise en compte du changement climatique ;
- réduction des risques naturels ;
- développement social et économique ;
- santé humaine ;
- sécurité et pollution de l'eau ;
- sécurité alimentaire.

Ainsi, chacune de nos offres répond à un défi sociétal principal.

Concrètement :

Projet de SFN développée par EcoTree, répondant aux critères de l'UICN :

Projet réalisé dans la forêt du Syndicat - Scénario de référence : coupe rase



B. Quels sont nos domaines d'expertise ?

1 - LE CLIMAT

A - Dans les forêts d'EcoTree

(Par Vianney de la Brosse, gestionnaire forestier (Bretagne), Arnaud De Grave, gestionnaire forestier (Grand Est et Sud) et Vianney Renard, responsable du pôle forestier)



L'année 2022 a été marquée, en France, par la forte sécheresse et de nombreux incendies. Nos forêts n'ont pas été touchées par les feux et nous n'avons pas déploré de perte grave due au temps sec, mais nous avons décidé de mettre notre expertise au service de ceux qui ont été touchés, en offrant aux entreprises et aux particuliers la possibilité d'aider à la reconstitution de ces bois. Dans le cadre de 8 projets d'aide aux propriétaires de forêts incendiées (en Bretagne, Pays-de-la-Loire, Gironde et Alpes-de-Haute-Provence), nous gagnons de l'expérience tout en mesurant combien l'écosystème forestier est menacé et combien la société entière doit se mobiliser.

Pour ce qui concerne les forêts gérées par EcoTree, nous avons poursuivi la diversification de notre portefeuille forestier, offrant à nos clients (particuliers et entreprises) la possibilité de soutenir la gestion durable des forêts et l'enrichissement de la biodiversité dans 7 nouvelles forêts, dont deux dans l'est de la France, une au sud et une au Danemark. Les autres se situent en Bretagne, en Normandie et en Mayenne.

Les deux forêts acquises à l'est ont subi par endroits de sérieux dommages, notamment à cause des scolytes. Plusieurs coupes à blanc ont été nécessaires et faites par les

anciens propriétaires. C'est une véritable gageure que de soigner ces écosystèmes endommagés et de déterminer quelles essences seront à favoriser dans le cadre d'une régénération naturelle ou à planter, le cas échéant. C'est alors que notre mission et notre expertise trouvent leur sens.

Au total, sur l'année 2022, nous avons ainsi planté plus de 106 000 arbres (dont 25 000 au Danemark) de 13 essences différentes.

Mais nous avons aussi développé plusieurs projets de préservation et d'enrichissement de la biodiversité. C'est ainsi que nous avons installé 225 ruches, planté un verger et un couvert mellifère à Langonnet, une jachère fleurie à Lalacelle, une autre à la Trinité-Langonnet, une prairie fleurie à Préaux et restauré 5 ha de zone humide et de pâturage à Thisted. Nous avons encore planté plus de 5500 kilomètres de haies mellifères, réalisé 20 Inventaires de Biodiversité Potentielle (IBP) ainsi que des diagnostics écologiques sur les zones humides qui seront restaurées en 2024, installé des parcours pédagogiques et développé des projets sociaux en lien avec des associations locales.

De quoi nourrir de belles ambitions pour les forêts et leur biodiversité dans les années à venir.

B - Une gestion sylvicole durable proche de la nature

La **sylviculture PRO SILVA** est une école de pensée forestière qui privilégie la plantation et la gestion des forêts dans un objectif de production de bois respectant les écosystèmes forestiers en évitant au maximum les **coupes rases** et en favorisant le mélange des essences. Membres de cette association, nous en adoptons les principes.

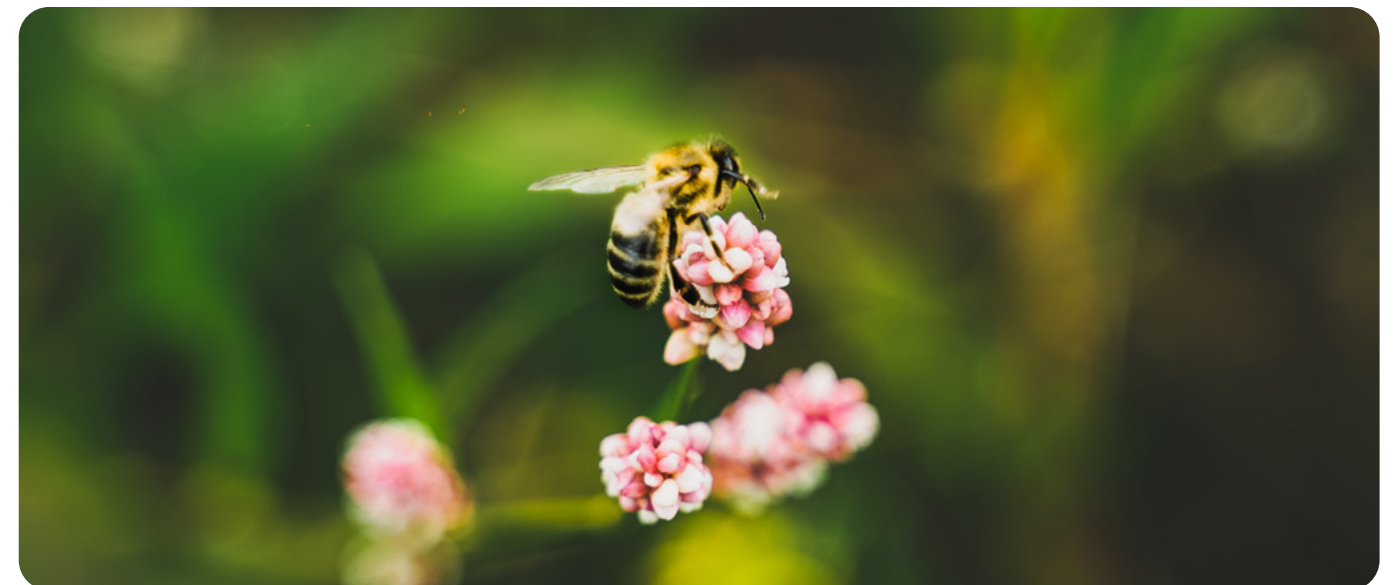
C'est ainsi que nous menons toutes nos forêts vers des **futaies irrégulières** par la récolte ponctuelle des arbres d'après les principes de la futaie jardinée, en privilégiant la **régénération naturelle** mais sans nous interdire la plantation lorsque la régénération naturelle ne suffit pas, en complément ou sur la totalité d'une terre qui n'était pas boisée. De même, nous privilégions la plantation d'essences d'arbres indigènes, propres à chaque station forestière sans nous interdire d'y adjoindre des **essences exogènes** en fonction de la nécessité d'adaptation au réchauffement climatique, des sols et des objectifs sylvicoles ou d'enrichissement de la diversité des espèces. Le développement de la **biodiversité** nous est par conséquent une problématique centrale dans toute **plantation et gestion forestière**.

Plus qu'une somme d'arbres, **une forêt est un écosystème dont la résilience s'appuie notamment sur la diversité et la redondance des espèces**. Il est par conséquent essentiel d'avoir une diversité d'âges et d'es-

sences d'arbres, cette diversité permettant à la fois d'offrir un habitat à une multitude d'espèces vivantes et d'offrir les services écosystémiques que nous recherchons. C'est ainsi que les arbres donnent, chacun selon son âge, son espèce et sa formation soit du bois d'énergie soit du bois d'industrie soit du bois d'œuvre. Le bois d'œuvre étant celui qui offre la plus longue demi-vie au carbone, c'est cet usage que nous privilégions.

La sylviculture durable est par conséquent une recherche constante d'équilibre entre la production de bois pour les sociétés humaines, la conservation de la biodiversité et l'atteinte d'un impact social positif. Elle permet de développer une filière, d'offrir du travail et de créer de la richesse mais ne doit pas se faire au détriment de la nature, sans quoi la source de toute la richesse serait tarie. **C'est pourquoi nous ne délivrons aux entreprises que des crédits carbone de qualité** qui répondent à un besoin de la société civile mais aussi de la nature.

Et c'est pourquoi nous n'exploitons pas nos forêts selon des principes de rentabilité absolue mais en préservant des îlots de biodiversité et de sénescence, des arbres vieillissants qui servent d'habitats à de nombreuses espèces, du bois mort sur pied ou au sol, toutes choses que le soutien de nos entreprises partenaires rend possible. Car la pérennité d'une sylviculture durable réclame des financements.



C - Nos offres associées

Investissement participatif : la propriété d'arbres

L'offre historique d'EcoTree attire toujours davantage de clients (particuliers et entreprises). En effet, la propriété d'arbres est la première spécificité de notre modèle et la façon la plus directe de générer un engouement pour la gestion durable des forêts et pour la lutte contre les dérèglements climatiques. Être propriétaire d'un ou plusieurs arbres, en jouir, et pouvoir même en espérer une certaine rentabilité à terme, permet au plus grand nombre de réaliser un investissement bénéfique tout en freinant - à son échelle - le réchauffement climatique et en préservant la biodiversité. Le prix d'achat d'un arbre tient compte de sa gestion durable tout au long de son cycle de vie (**cf. note d'information à l'AMF**).

Contribution des entreprises à l'objectif zéro émission nette : des crédits carbone de qualité à impact positif

Nous avons développé notre propre **méthodologie de quantification carbone**, dont l'application à nos projets forestiers est vérifiée par l'organisme certificateur Bureau Veritas. Alors que la plupart des méthodes forestières, LBC ou Verra par exemple, fondent leur calcul de Stock Moyen Long Terme sur la répétition d'un motif qui n'exclut pas des coupes rases, nous avons préféré développer une méthode originale pour pouvoir émettre des crédits carbone qui tiennent compte de la spécificité de notre sylviculture mixte à couvert continu.

Les entreprises qui acquièrent nos crédits carbone le font ainsi parce qu'elles sont convaincues de la qualité des projets que nous portons et mettons en œuvre grâce à elles par une sylviculture à impact positif qui prend en compte non pas seulement la séquestration du carbone mais aussi la biodiversité et respecte les écosystèmes naturels dans leur intégralité. En effet, optimiser la séquestration à court terme serait une erreur, car cela encouragerait des pratiques peu durables, comme la monoculture ou les coupes rases qui affaiblissent les écosystèmes en les rendant moins résilients.

2 - LA BIODIVERSITÉ

Nous avons toujours pris en compte la biodiversité dans notre gestion forestière. C'est ainsi que, très vite, nous avons accompagné nos offres de propriété d'arbres de la possibilité de financer des projets dédiés au soutien ou à la réhabilitation de la biodiversité

En 2022, nous avons mis l'accent sur le développement des offres de biodiversité en développant des KPI pour entraîner davantage d'entreprises à soutenir ce défi majeur tout en répondant à leurs obligations légales de reporting extra-financier. Celles-ci ont été très largement développées grâce au concours de **Louise Bouchardy**, arrivée en janvier 2022 pour mettre sur pied un service entièrement dédié à la biodiversité. Cette nouvelle équipe nous a permis de faire évoluer le portefeuille d'actions possibles en incluant suivi et monitoring sur chaque action menée : inventaires d'oiseaux, de chiroptères, d'amphibiens, d'odonates...

En 2022, voici le panel de nos offres de biodiversité pour lesquelles nous sommes heureux de pouvoir compter sur la contribution volontaire de plusieurs dizaines d'entreprises :

- Restauration de zones humides et de ripisylves.
- Pollinisation / parrainage de ruches.
- Plantation de haies mellifères.
- Installation de nichoirs à oiseaux.
- Micro forêts.
- Agroforesterie avec l'Association française d'Agroforesterie (AFAF).
- Écrin de biodiversité.
- Îlots de sénescence.
- Jachère fleurie.
- Prairie fleurie.
- Verger de conservation / verger sauvage.
- Dépollution des sols.

- Sentier pédagogique.
- Monitoring de ruches avec la société BeeOdiversity, afin de déterminer ce que les abeilles butinent et dans quelle mesure elles sont soumises à la pollution environnementale.
- Restauration de forêts incendiées : cette action de soutien, née dans l'urgence d'un été 2022 particulièrement touché par les incendies de forêt, a été développée afin que nous puissions répondre aux demandes de propriétaires forestiers dont le patrimoine naturel a été dévasté et qui ne parviennent pas à reboiser soit faute de moyens financiers soit faute de compétence. En 2022, nous avons trouvé des financements pour 8 projets en Bretagne, Pays-de-la-Loire, Gironde et Alpes-de-Haute-Provence.
- **Sea&Co** pour étendre notre action aux écosystèmes marins. Cette marque déposée nous permet d'agir concrètement pour les fonds marins et les littoraux avec des partenaires tels que la Fondation de la mer, agissant ainsi sur la réhabilitation des mangroves, sur la protection des coraux, la pollution plastique, et bien d'autres défis encore. Dans le cadre du projet "PROPRE", nous avons financé une opération de dépollution sous-marine dans la calanque Blanche de Marseille. Près de 300 pneus et plusieurs mètres cubes de petits et gros déchets ont été prélevés par les équipes en surface et sous l'eau en scaphandre autonome. Toujours à Marseille, nos financements ont permis à l'opération "Huveaune propre" de retirer de la mer 611 kilos de déchets. Bien d'autres actions de restauration de l'écosystème marin ont été organisées en cette année 2022.

Entreprises partenaires de nos projets





3. Rétrospective de l'année 2022



A. Les dates-clés de l'année écoulée

Nous souhaitons progresser, dans une démarche d'innovation positive créatrice de valeur pour tous.

Signature du Pacte Mondial des Nations Unies.

Une initiative en faveur de la responsabilité et durabilité des entreprises.

Levée de fonds de 12M€

Cela va nous permettre de développer nos Solutions Fondées sur la Nature.

Prix EY de la Scale up de l'année

qui distingue « tous les dirigeants dont les initiatives porteuses de sens sont susceptibles de faire bouger les lignes ».



Participation aux Nuits des Forêts

EcoTree a accueilli le public lors d'une après-midi remplie d'activités.

Lancement de notre offre de soutien aux forêts incendiées

Lancement d'un appel solennel à toutes les bonnes volontés, particuliers et entreprises

EcoTree, Best For the World par B Corp dans la catégorie Environnement

Car nous avons à cœur de prendre en compte notre impact dans nos émissions quotidiennes.

Participation au World Impact Summit :

Pitch d'EcoTree : « Comment les entreprises peuvent contribuer à régénérer la biodiversité ? »

Publication de notre premier livre blanc

« Étude des pratiques de mesure d'impact RSE au sein de 56 entreprises françaises »

Vainqueur du concours Mastercard Lighthouse

Ce prix récompense notre capacité à aider le plus grand nombre à avoir un impact significatif sur l'environnement.

B. Les chiffres-clés de l'année écoulée

Depuis nos débuts...

50 forêts = **1 050** hectares durablement gérés = **1.7** million d'arbres plantés et/ou gérés durablement

+20 entreprises forestières partenaires locales

+117 hectares de zones humides préservées

+7 nouvelles forêts en 2022

345 ruches parrainées depuis nos débuts

+110 nichoirs installés

+10 îlots de sénescence en cours de création

+10 mares créées et/ou entretenues

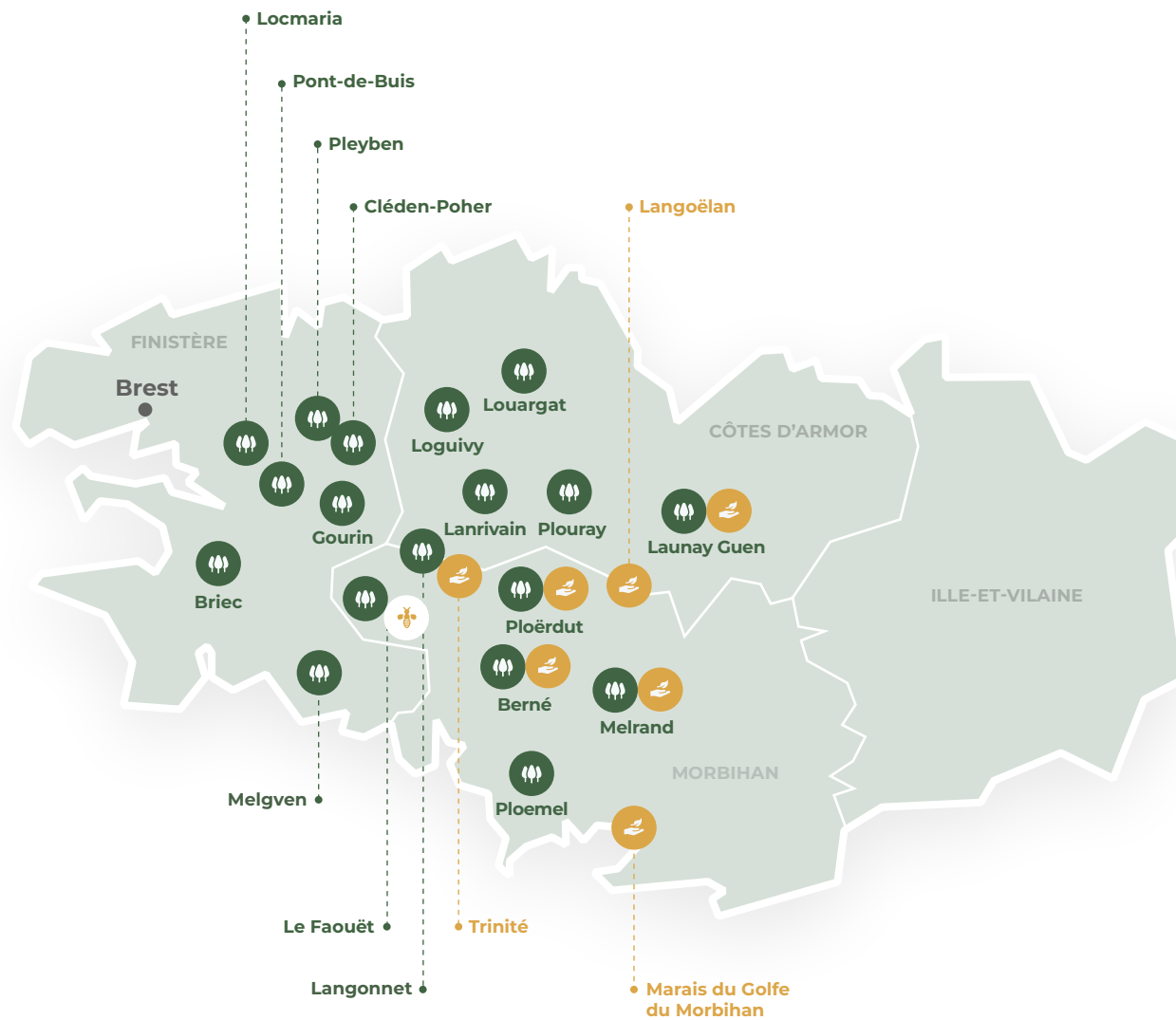
+5 870 m de haies mellifères et fruitières plantées

+100 arbres-habitats répertoriés et préservés en France



C. Forêt par forêt, nos actions en faveur des bois et de la biodiversité

📍 BRETAGNE



-  Les forêts
-  Restauration de tourbières, ripisylves, mares, etc.
-  Les ruches



CÔTES D'ARMOR

Launay Guen 121 ha

A la suite d'une coupe rase de Douglas effectuée avant notre achat sur environ 21 hectares, nous avons reboisé les parcelles avec du pin maritime comme essence-objectif, tout en conservant pour essences de diversification bouleaux, chênes et châtaigniers. En 2022, un broyage d'interligne et un dégagement ont eu lieu dans les jeunes plantations, ainsi qu'un cubage par drone pied à pied du bois existant et la mise à jour du document de gestion.

Un pré-diagnostic de biodiversité a été réalisé pour définir les enjeux écologiques de la forêt et définir les actions que nous pourrions y développer.

Les enjeux potentiels concernent les reptiles, **les amphibiens**, **les oiseaux**, **les chiroptères** et **les papillons**. Des inventaires plus approfondis sont nécessaires pour valider les actions à mettre en place, notamment en ce qui concerne la mare forestière. Par ailleurs, des **espèces exotiques envahissantes** ont été identifiées sur le site, notamment des lauriers palme et des rhododendrons. Elles seront retirées afin de stopper leur propagation, sous réserve de financement. Enfin, une labellisation "Territoire de faune sauvage" est à l'étude.



Loguivy 1 ha

Le petit bois de Loguivy est planté d'épicéas de Sitka. Les jeunes plantations étant maintenant assez robustes, il n'a pas été nécessaire de pratiquer de dégagement cette année.

Un second broyage d'interligne sera réalisé en 2023.

LÉGENDE

 1,0,95 ha Terrain nu ou friche - Épicéa de Sitka 2015



Louargat 4 ha

La petite forêt de Louargat est plantée de pin sylvestre, de Douglas, d'épicéa de Sitka et de chêne rouge. En 2022, un dégagement manuel a été pratiqué autour des jeunes plants pour leur permettre de croître dans les meilleures conditions.

Un **répulsif naturel (Trico)** a aussi été appliqué sur les jeunes plants pour les préserver des abrutissements du gibier. D'autre part, un regarni a été réalisé en début d'hiver.



LÉGENDE

- 1. 3,57ha À reconstituer après coupe rase - Douglas, Épicéa de Sitka, Chêne rouge
- 2. 0,71ha À reconstituer après coupe rase - Pin sylvestre

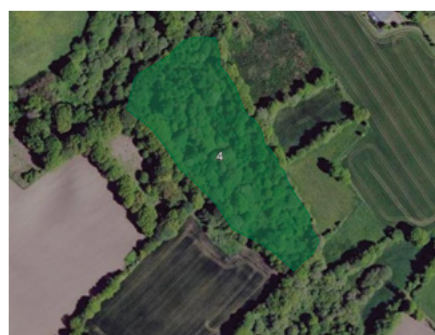


Lanrivain et Plouguernevel 17 ha

Les jeunes plantations étant maintenant assez robustes, il n'a pas été nécessaire de pratiquer de dégagement cette année. Un second broyage d'interligne sera réalisé en 2023.

LÉGENDE

- 1. 1,70 ha Terrain nu ou friche - Épicéa de Sitka, 2008
- 2. 10,93 ha Terrain nu ou friche - Épicéa de Sitka, 2016
- 3. 8,31 ha Terrain nu ou friche - Épicéa de Sitka, 2019
- 4. 2,09 ha Terrain nu ou friche - Biodiversité



Ploemel - Forêt acquise en 2022 10 ha

En 2022, les terrains ont été sondés et préparés en vue de la plantation de pins maritimes et de pins de Monterey sur quelque 6 hectares au printemps 2023. Une haie mellifère de 378 mètres de long sera également plantée à la même saison en bordure est des plantations d'arbres. La zone humide d'environ 2 hectares, qui est présente sur la parcelle, va faire l'objet d'une étude écologique, et un îlot de sénescence ainsi qu'une haie seront préservés pour renforcer la biodiversité présente sur les lieux.

LÉGENDE

- 1. 5,9386 ha - Pin maritime, Pin radiata
- 2. 2,6533 ha - Zone de biodiversité, bois et talus
- 3. 2,6533 ha - Zone humide
- 4. 2,6533 ha - Haie mellifère



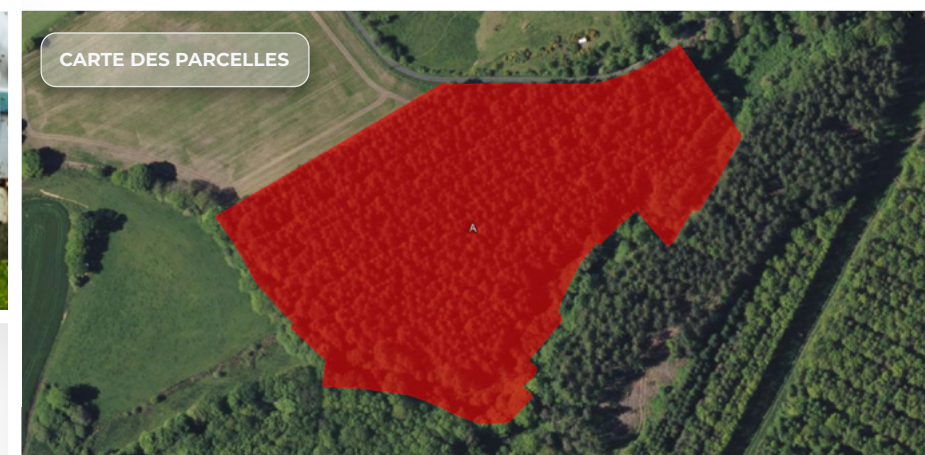
Berné 1 4 ha

Aucune action n'a été nécessaire cette année pour ce qui concerne la gestion forestière. Les 26 ruches qui ont été installées dans la forêt ont fait l'objet d'un suivi attentif de la part de notre apiculteur partenaire. Un monitoring a été réalisé par BeeOdiversity afin de déterminer ce que les abeilles butinent, si elles sont exposées à des substances chimiques toxiques (métaux lourds, fongicides...), partant ce à quoi il convient de remédier pour maintenir des essaims d'abeilles en bonne santé et, plus largement, pour préserver les insectes pollinisateurs de la forêt.



LÉGENDE

- A. 3,96 ha Futaie régulière - Douglas

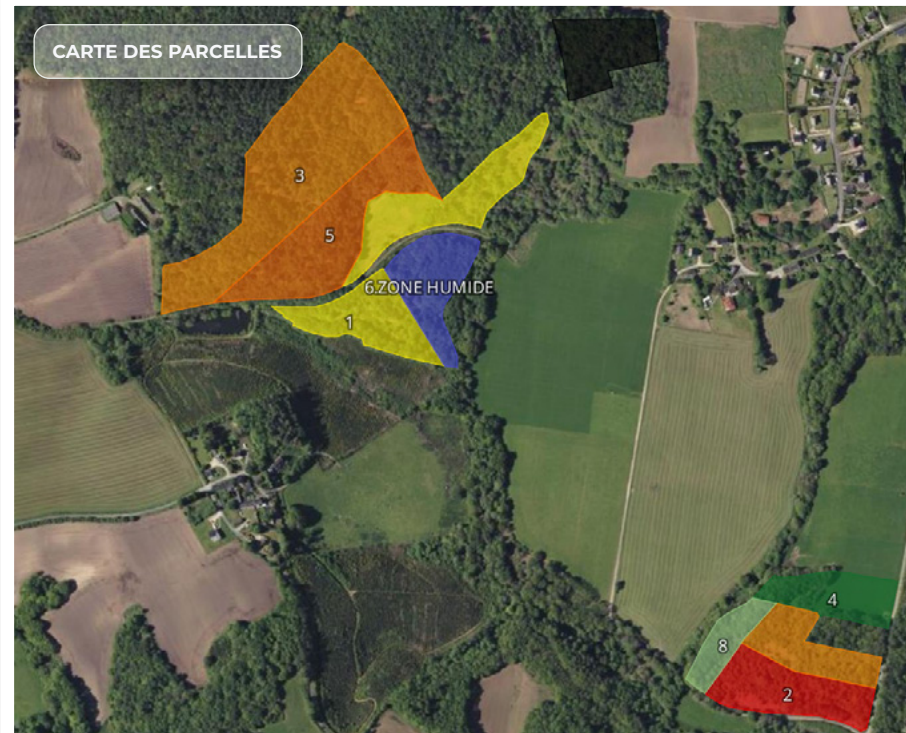


Berné 2 16 ha

Une plantation de séquoias, de pins maritimes et de chênes sessiles a été réalisée au printemps sur une dizaine d'hectares et les plants ont été dégagés à la débroussailluse en septembre.

LÉGENDE

1. 2,99 ha Futaie régulière résineuse, plantation - Séquoia 60% et Cryptomeria 40%
2. 1,46 ha Futaie régulière feuillue, plantation - Chêne rouvre ou sessile
3. 5,57 ha Futaie régulière résineuse, plantation - Pin maritime
4. 1,04 ha Terrain nu ou friche - Terrain vendu au voisin
5. 2,35 ha Futaie irrégulière mixte - Châtaignier
6. 1,23 ha Zone humide
7. 1,23 ha Réserve
8. 0,61 ha - Biodiversité



Berné 3 12 ha

Une plantation de Douglas accompagnée de chênes rouges a été réalisée sur 5 hectares environ.

Des dégagements ont également eu lieu sur les parcelles en décembre 2022, après quoi la parcelle de Douglas a été regarnie car la sécheresse estivale avait fait mourir la moitié des jeunes plants. La plantation d'une haie mellifère (de 300 mètres linéaires) a été réalisée.



Berné 3 12 ha

Les 24 ruches qui ont été installées dans la forêt ont fait l'objet d'un suivi attentif de la part de notre apiculteur partenaire. Par ailleurs, des prélèvements ont eu lieu, à hauteur de 68 m3. Il s'agit d'une coupe de transformation pour améliorer un taillis pauvre.

LÉGENDE

1. 4,89 ha Terrain nu ou friche - Douglas
2. 1,88 ha Terrain nu ou friche - Thuya occidental
3. 1,97 ha, Biodiversité
4. 1,29 ha - Pin maritime
5. 0,48 ha - Parcelle revendue
6. 2,07 ha - Chêne pédonculé, Châtaignier
7. 0,24 ha



Gourin 7 ha

Un broyage des rémanents a eu lieu après l'exploitation de bois énergie l'année précédente. Un travail du sol a eu lieu ainsi qu'une plantation de thuyas plicata, d'épicéas de Sitka et de chênes rouges sur quelque 5 hectares. Des gaines de protection ont été disposées autour des jeunes chênes rouges. Un diagnostic est prévu pour la zone humide de 2,5 hectares présente sur le site.

Un monitoring des 24 ruches a été réalisé par BeeOdiversity afin de déterminer ce que les abeilles butinent, si elles sont exposées à des substances chimiques toxiques (métaux lourds, fongicides...), partant ce à quoi il convient de remédier pour maintenir des essaims d'abeilles en bonne santé et, plus largement, pour préserver les insectes pollinisateurs de la forêt.

LÉGENDE

1. 4,12 ha - Thuya occidental et Chêne rouge
2. 2,59 ha - Zone humide
3. 0,62 ha - Chêne rouvre ou sessile
4. 0,09 ha - Place de dépôt



La Trinité-Langonnet 93 ha

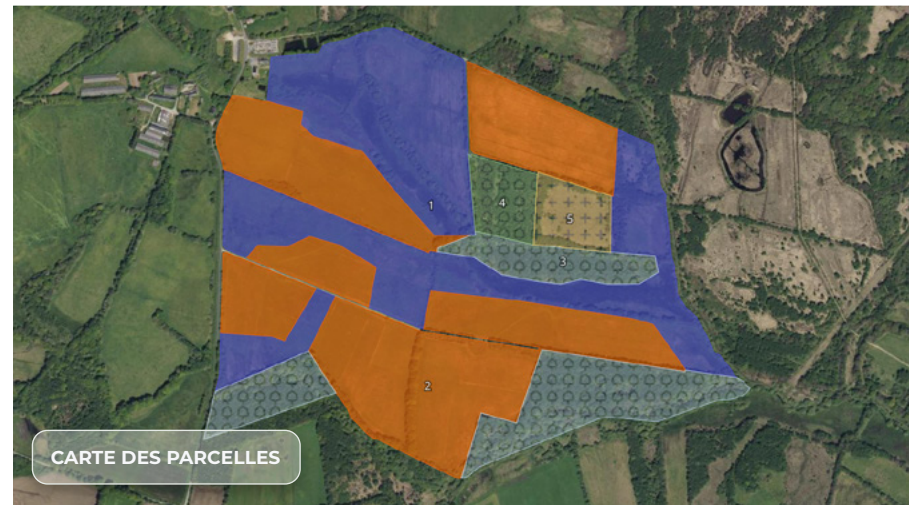
Un monitoring des 25 ruches a été réalisé par BeeOdiversity afin de déterminer ce que les abeilles butinent, si elles sont exposées à des substances chimiques toxiques (métaux lourds, fongicides...), partant ce à quoi il convient de remédier pour maintenir des essaims d'abeilles en bonne santé et, plus largement, pour préserver les insectes pollinisateurs de la forêt.

Un diagnostic écologique et un Inventaire de Biodiversité Potentielle (IBP) ont également été réalisés par notre équipe de biodiversité.



LÉGENDE

- 1. 32,60 ha Terrain nu ou friche - Prairies humides
- 2. 39,06 ha Futaie régulière feuillue, plantation - Projet plantation chêne
- 3. 14,63 ha Mélange taillis-futaie à dominante de feuillus - bois zones humides
- 4. 2,62 ha - Bois hors zones humides
- 5. 2,74 ha - Landes Bruyere et Molinie

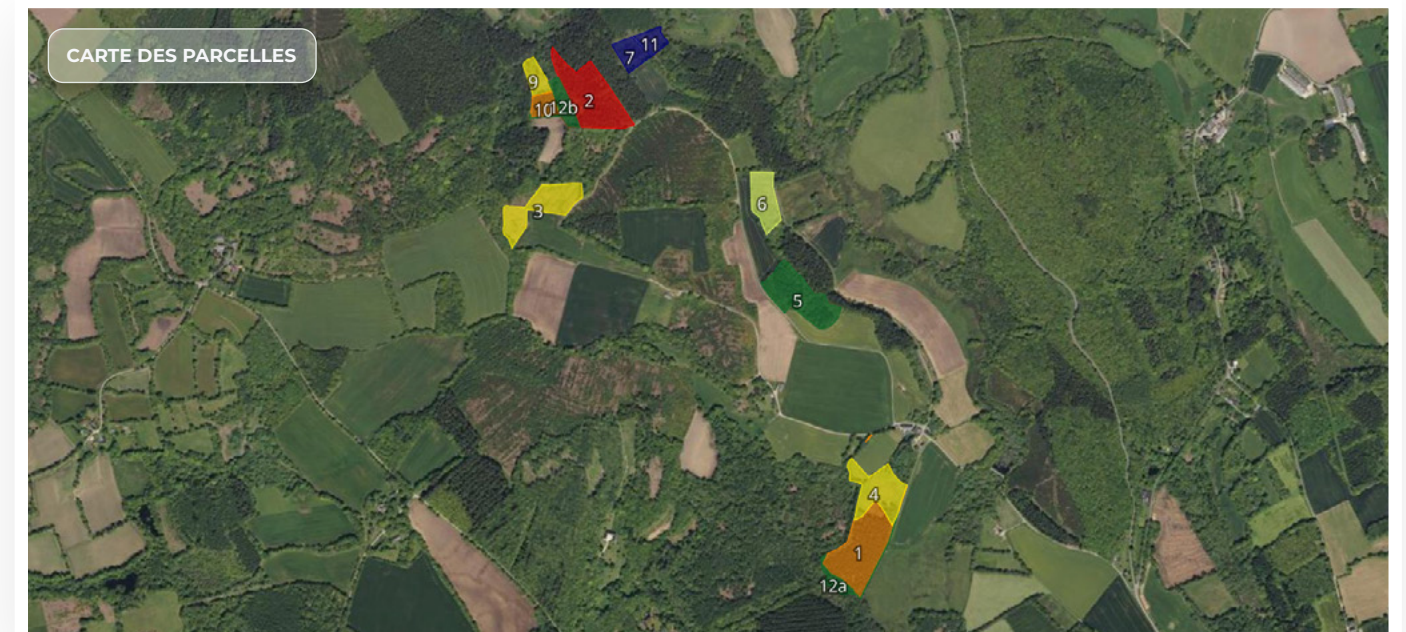


Langoëlan 16 ha

Des plantations ont été réalisées ainsi que l'entretien des 600 mètres linéaires de la haie mellifère.



Langoëlan 16 ha



LÉGENDE

- | | | |
|---|---|--|
| ■ 1. 2,88 ha Futaie régulière résineux - Épicéa de Sitka | ■ 5. 2,10 ha Futaie régulière feuillue - Peuplier | ■ 10. 0,51 ha Futaie régulière résineux - Douglas |
| ■ 2. 2,70 ha Futaie régulière résineux - Douglas | ■ 6. 1,12 ha Futaie régulière résineux - Thuya Plicata, Épicéa de Sitka | ■ 11. 0,45 ha Futaie régulière résineux - Douglas, Épicéa de Sitka |
| ■ 3. 1,75 ha Futaie régulière résineux - Épicéa de Sitka | ■ 7. 0,64 ha Futaie régulière résineux - Douglas | ■ 12a. 0,32 ha Ripisylve - Zone humide |
| ■ 4. 1,73 ha Futaie régulière résineux - Épicéa de Sitka, Thuya Plicata | ■ 9. 0,54 ha Futaie régulière résineux - Épicéa de Sitka, Thuya Plicata | ■ 12b. 0,56 ha Terrain nu ou friche - Zone humide |

Langonnet 29 ha

Après un travail du sol, nous avons planté une haie mellifère (630 mètres linéaires) ainsi qu'un verger sauvage (7000 m²) et installé des protections autour de ces jeunes plants. Le sol a également été travaillé en vue de la plantation forestière. Un monitoring des 20 ruches a été réalisé par BeeOdiversity afin de déterminer ce que les abeilles butinent,



Langonnet 29 ha

si elles sont exposées à des substances chimiques toxiques (métaux lourds, fongicides...) partant ce à quoi il convient de remédier pour maintenir des essaims d'abeilles en bonne santé et, plus largement, pour préserver les insectes pollinisateurs de la forêt.

Un inventaire des insectes présents sur le site et un IBP ont été réalisés par notre équipe dédiée à la biodiversité.



LÉGENDE

- | | | |
|--|--|--|
| ■ 1. 10,81 ha - Chêne sessile | ■ 4. 2,69 ha - Cèdre de l'atlas | ■ 7. 0,70 ha Terrain nu ou friche - verger sauvage |
| ■ 2. 6,59 ha - Douglas | ■ 5. 2,60 ha - Zones humides | ■ 9. 0,56 ha Terrain nu ou friche- Jachère fleurie, haies mellifères, ruches |
| ■ 3. 1,17 ha - Châtaignier | ■ 6. 4,28 ha - Bois talus conservés | ■ 10. 0,07 ha - Menhir de bodero |

Le Faouët 1 15 ha

Un broyage des interlignes a été mené sur les plantations récentes, de même qu'un dégagement manuel autour des jeunes plants.



Le Faouët 1 15 ha

Un monitoring des 30 ruches a été réalisé par BeeOdiversity afin de déterminer ce que les abeilles butinent, si elles sont exposées à des substances chimiques toxiques (métaux lourds, fongicides...), partant ce à quoi il convient de remédier pour maintenir des essaims d'abeilles en bonne santé et, plus largement, pour préserver les insectes pollinisateurs de la forêt.

Par ailleurs, un IBP a été réalisé.

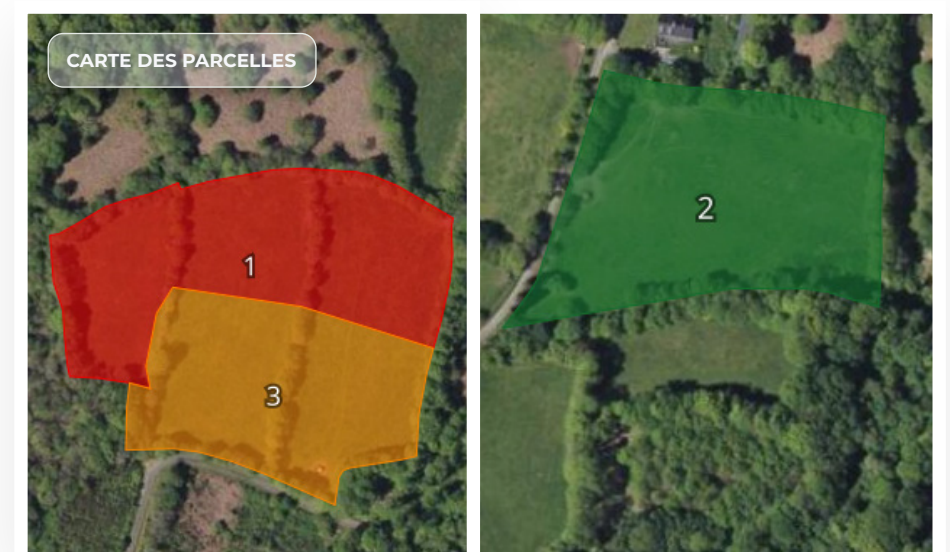


LÉGENDE

- 1. 3,08 ha Futaie - Chêne, Châtaignier
- 2. 5,66 ha Jeune peuplement issu de plantations - Douglas, Épicéa, Chêne rouge 2019
- 3. 6,09 ha Jeune peuplement issu de plantations - Douglas, Épicéa, Chêne rouge 2018

Le Faouët 2 4 ha

Nos ouvriers forestiers ont procédé à un **regarni** des jeunes peuplements. Un répulsif naturel (Trico) a été épandu sur les jeunes plants pour les préserver de l'appétit du gibier. Notre apiculteur partenaire a pris soin des 30 ruches que nous avons installées dans la forêt avec le soutien de nos partenaires.



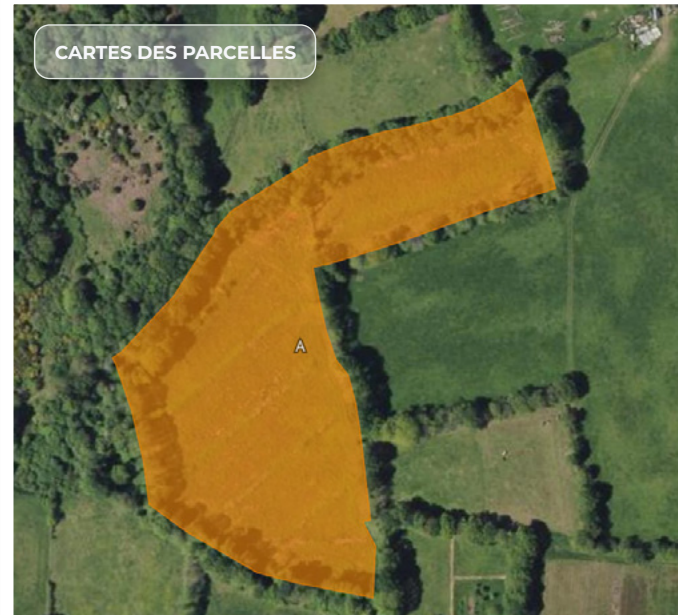
LÉGENDE

- 1. 1,44ha Jeune peuplement issu de plantations - Cèdres
- 2. 1,31ha Jeune peuplement issu de plantations - Douglas, Thuya
- 3. 1,16ha Jeune peuplement issu de plantations - Douglas, Châtaignier, Chêne rouge

Le Faouët 3 et 4 6,5 ha

Un dégagement, un regarni et une pulvérisation de Trico ont été réalisés en 2022.

Carte de parcelle Faouët 3



Carte de parcelle Faouët 4

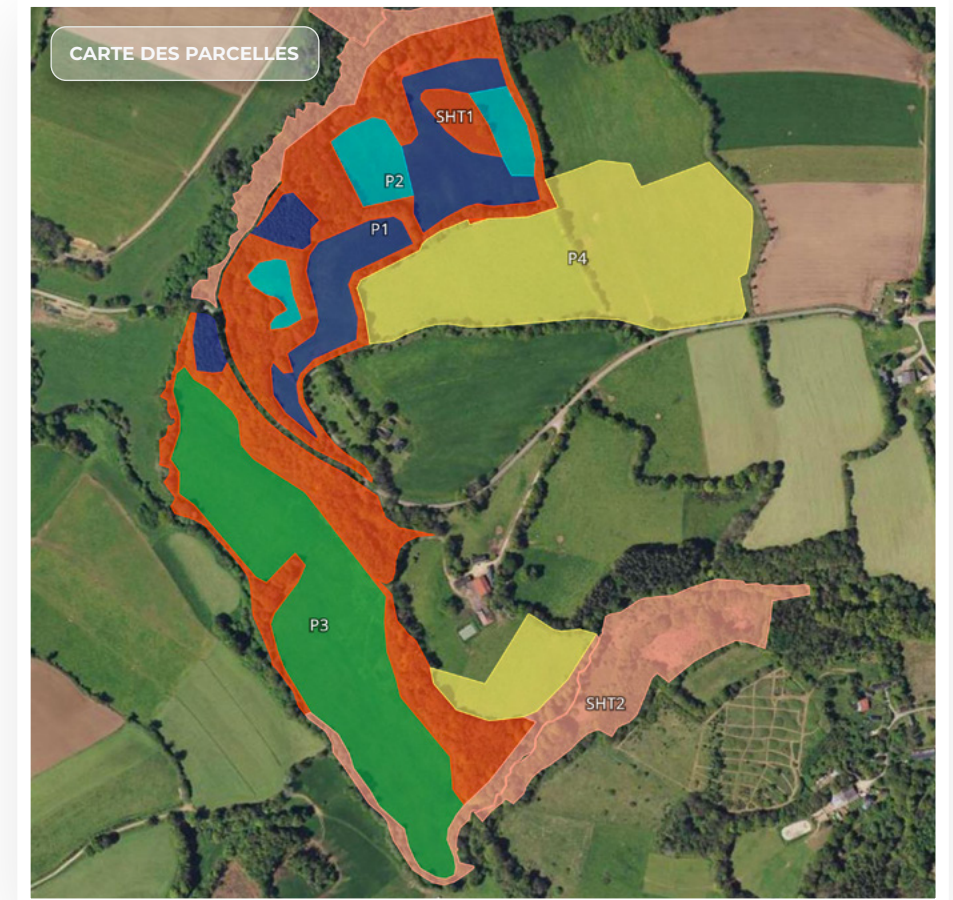


LÉGENDE

- A.** 2,95 ha A reconstituer après coupe rase - Douglas, Séquoia
- 1.** 3,01 ha Terrain nu ou friche - Douglas, Châtaignier
- 2.** 0,61 ha Terrain nu ou friche - Zone humide, biodiversité

Le Faouët 5 - Forêt acquise en 2022 28 ha

Une zone de biodiversité (15 hectares) avec préservation d'un îlot de sénescence est en cours d'étude. Un travail du sol et un IBP ont été réalisés. Celui-ci a donné des résultats intéressants, si bien que nous souhaitons porter au maximum de son potentiel la biodiversité qui pourrait être présente sur le site.



LÉGENDE

- P1.** 3,92 ha - Douglas, Séquoia, Hêtre et Sapin de Nordmann
- P2.** 1,61 ha - Pin maritime et Pin de Monterey
- P3.** 7,16 ha - Peuplier
- P4.** 9,03 ha - Parcelles revendues
- SHT1.** 9,37 ha - Zone biodiversité
- SHT2.** 6,20 ha - Zone biodiversité

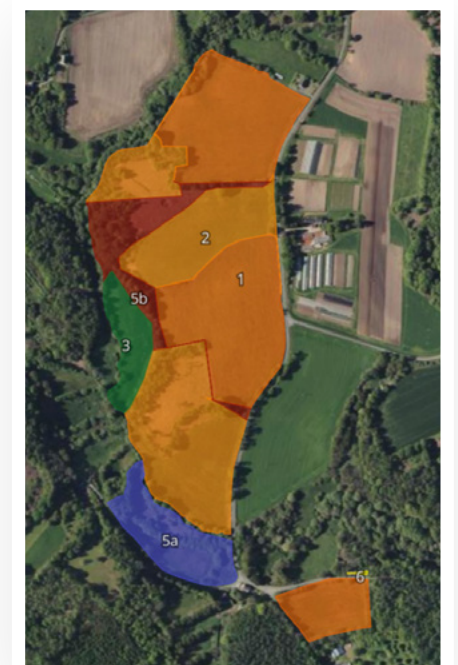
Le Faouët 5 - Forêt acquise en 2022 28 ha

Nous avons acheté cette forêt en 2022. Un broyage de la prairie y a été effectué au cours de l'année, avant un travail du sol qui permettra de planter les peupliers, les pins maritimes et les Douglas en 2023. Les plantations y seront protégées par du Trico ou des gaines.



Melrand 15,5 ha

Les plantations grandissent comme nous pouvions l'espérer, si bien qu'aucune action n'a été nécessaire en 2022.



LÉGENDE

- 1.** 8,01 ha Jeune peuplement issu de plantations - Chêne rouge, Douglas
- 5a.** 1,66 ha Accrus - Biodiversité
- 2.** 7,28 ha Jeune peuplement issu de plantations - Pin maritime
- 5b.** 1,63 ha Terrain nu ou friche - Biodiversité
- 3.** 0,96 ha Jeune peuplement issu de plantations - Peuplier
- 6.** 0,01 ha Futaie - Douglas

Ploërdut 1 9 ha

Toute la surface de plantation a été dégagée. Les jeunes plants se portent bien.

LÉGENDE

- 1. 2,68 ha Jeune peuplement issu de plantations - Douglas, Chêne rouge
- 2. 2,65 ha Jeune peuplement issu de plantations - Pin sylvestre
- 3. 1,23 ha Jeune peuplement issu de plantations - Douglas, châtaignier
- 4. 0,25 ha Futaie - Douglas
- 5. 2,14 ha Terrain nu ou friche - Zone humide



Ploërdut 2 2,7 ha

Toute la surface plantée a été dégagée et des regarnis ont été effectués sur des zones où les plants ont plus de mal à prendre racine. Un passage de Trico a également été réalisé.



LÉGENDE

- 1. 1,62ha Jeune peuplement issu de plantations - Épicéa de Sitka, Thuya
- 2. 1,07ha Futaie régulière, Douglas



Ploërdut 3 16,8 ha

Toute la surface plantée a été dégagée et des regarnis ont été effectués sur des zones où les plants ont plus de mal à prendre racine. Un passage de Trico a également été réalisé. La haie mellifère a été entretenue et les 25 ruches présentes soignées par notre apiculteur partenaire.

LÉGENDE

- A. 110,40 ha Ripisylve - Zone de biodiversité
- B. 4,59 ha Jeune peuplement issu de plantations - Thuya, Épicéa de Sitka
- C. 1,34 ha Jeune peuplement issu de plantations - Pin maritime



Plouray 11,5 ha

Un broyage des interlignes a été réalisé, ainsi qu'un dégagement et un regarni sur les zones de plantations. Un monitoring des 20 ruches a été réalisé par BeeOdiversity afin de déterminer ce que les abeilles butinent, si elles sont exposées à des substances chimiques toxiques (métaux lourds, fongicides...), partant ce à quoi il convient de remédier pour maintenir des essaims d'abeilles en bonne santé et, plus largement, pour préserver les insectes pollinisateurs de la forêt.

LÉGENDE

- 1. 2,92 ha Futaie régulière résineux - Douglas, Mélèze
- 2. 2,55 ha Futaie régulière résineux - Sitka, Thuya plicata
- 3. 6,09 ha Futaie régulière résineux - Épicéa Sitka, Thuya, Bouleau



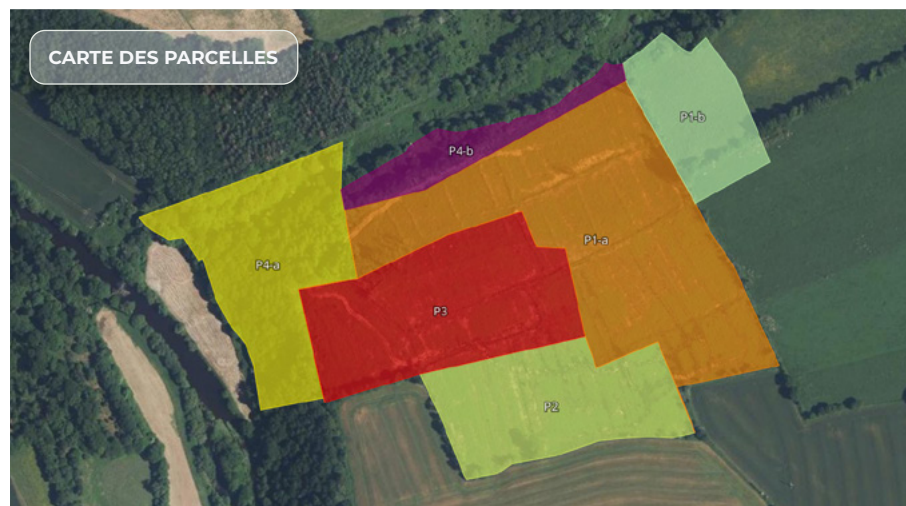
FINISTÈRE

Clédén-Poher 12 ha

Des dégagements sur la plantation de 2020 ont été réalisés.

LÉGENDE

- P1-a.** 4,06 ha À reconstituer après coupe rase - Douglas, Châtaignier, Hêtre
- P1-b.** 1,06 ha Terrain nu ou friche - Douglas, Châtaignier
- P2.** 1,81 ha À reconstituer après coupe rase - Mélèze, Chêne rouge, Sapin pectiné
- P3.** 2,41 ha À reconstituer après coupe rase - Thuya, Épicéa de Sitka, Hêtre
- P4-a.** 2,05 ha - Biodiversité et ilot de vieillissement
- P4-b.** 0,63 ha - Biodiversité



Forêts du Finistère

Melgven 3,7 ha

Nous avons effectué une mise en andains puis la plantation des Douglas accompagnés de châtaigniers. Puis une application de Trico a été faite sur les plants et un premier dégagement a été réalisé. Par ailleurs, le chemin a été remis en état, après l'exploitation de 2021.

LÉGENDE

- 1.** 3,72 ha Futaie régulière résineuse - plantation - Douglas, Châtaignier



Locmaria-Berrien 2,75 ha

Un dégagement a été effectué sur la jeune plantation d'épicéas de Sitka.

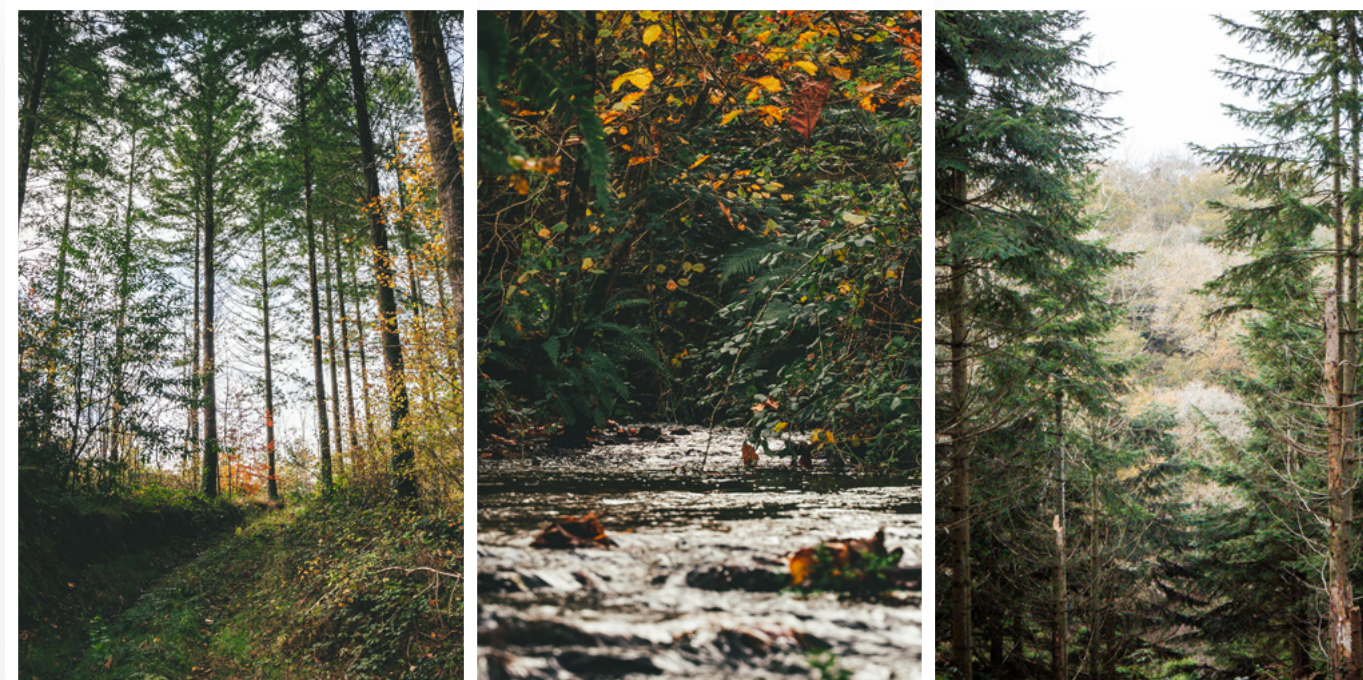


LÉGENDE

- 1.** 1,61 ha Futaie régulière résineuse, plantation - Epicéa de Sitka
- 2.** 0,44 ha Futaie régulière résineuse, peuplement mature - Mélèze, Douglas
- 3.** 0,53 ha Taillis simple - Châtaignier, Genévrier

Pleyben 12,4 ha

Une coupe sanitaire a été effectuée sur environ 1 ha de sapins de Vancouver dépérissants qui n'avaient pas été vendus à nos clients. Par ailleurs, la plantation d'épicéas de Sitka de 2020 a été dégagée. Du côté de la biodiversité, un IBP a été réalisé et une étude du miel de nos 5 ruches est en cours par le **laboratoire SPYGEN**. Il s'agit d'une extraction d'ADN dans le miel pour déterminer les espèces végétales qui ont été utilisées par les abeilles pour sa conception.



Pleyben 12,4 ha

LÉGENDE

- 10-12. 0,70 ha Terrain nu ou friche - Châtaignier
- 19-20. 0,16 ha Terrain nu ou friche - Thuya
- 1. 0,58 ha Futaie régulière feuillue - Merisier, Chataignier
- 2. 0,97 ha Futaie régulière résineux, Sapins de Vancouver
- 3. 0,32 ha Futaie régulière feuillue - Érable sycomore
- 4. 0,70 ha Futaie régulière résineux - Épicéa de Sitka
- 7. 0,66 ha Jeune peuplement issu de plantations - Châtaignier
- 8. 0,49 ha Jeune peuplement issu de plantations - Thuya
- 9. 0,49 ha Futaie - Douglas
- 11. 0,53 ha Futaie - Châtaignier, Douglas
- 13. 0,57 ha Terrain nu ou friche - Châtaignier, Douglas
- 14. 0,44 ha Peupleraie - Peuplier
- 15. 1,37 ha Terrain nu ou friche - Chêne rouge
- 16. 0,83 ha Jeune peuplement issu de plantations - Épicéa de Sitka, Peuplier
- 17. 1,24 ha Terrain nu ou friche - Douglas
- 18. 0,50 ha Terrain nu ou friche - Châtaignier, Douglas
- 21. 0,12 ha Terrain nu ou friche - Thuya
- 22. 0,42 ha Terrain nu ou friche - Etang
- 6a. 1,11 ha Futaie - Érable
- 6b. 0,17h a Futaie - Chêne rouge

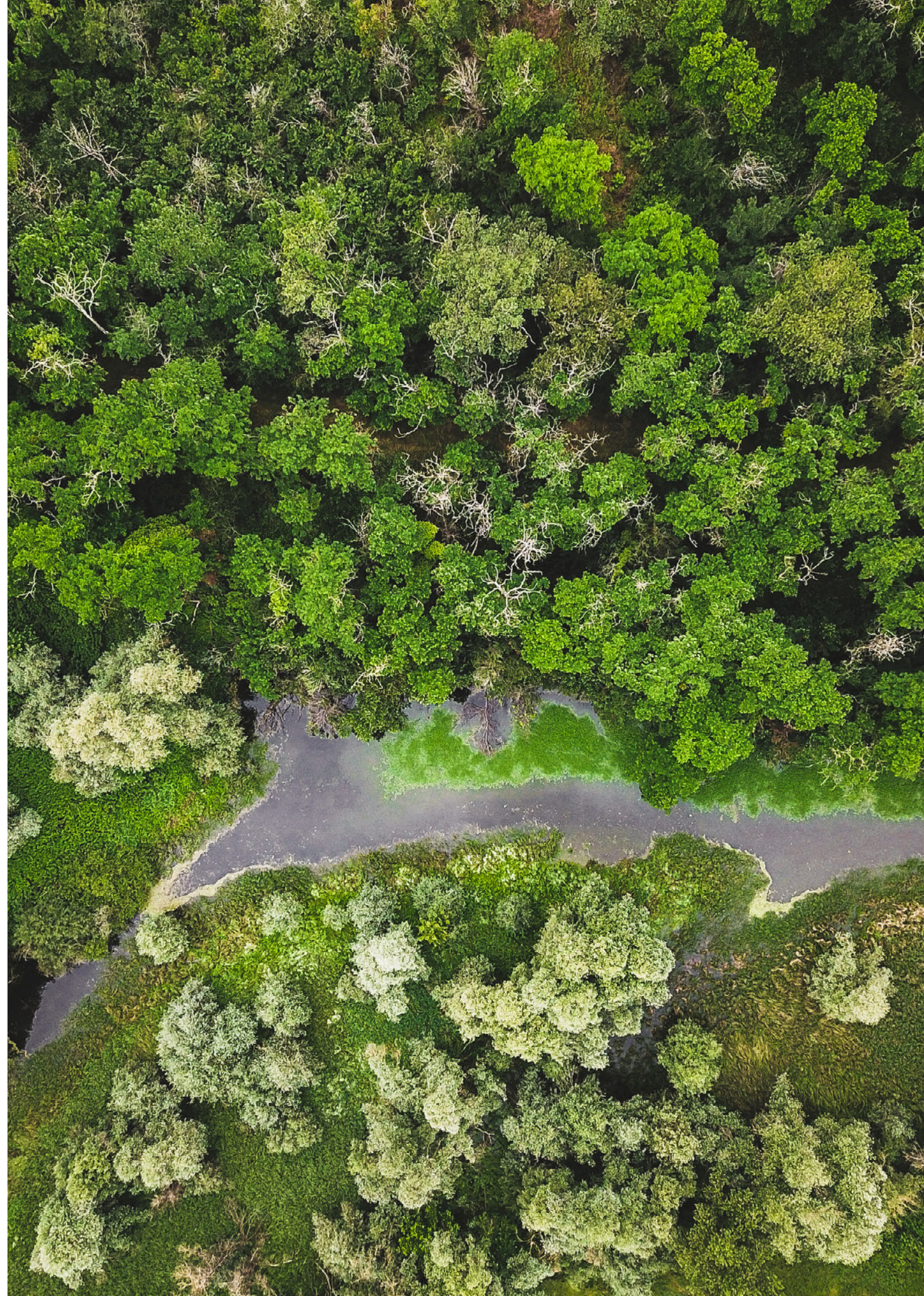


Pont-de-Buis 10 ha

Du Trico a été appliqué sur les jeunes plants après la réalisation d'un dégagement de la végétation concurrente et d'un regarni des jeunes plants morts.

LÉGENDE

- 1. 3,60 ha Jeune peuplement issu de plantations - Cèdres de l'atlas
- 2. 3,18 ha Jeune peuplement issu de plantations - Douglas, Châtaigniers
- 3. 2,95 ha - Biodiversité, Chênaie, Hêtraie acidiphile à Houx



NORMANDIE



Les forêts



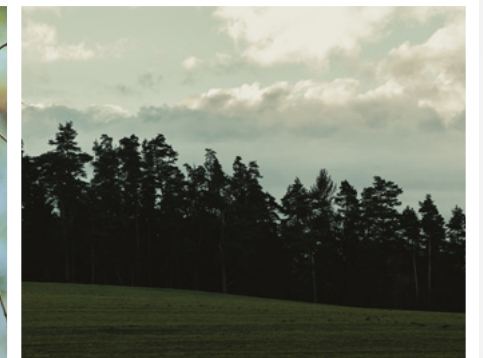
ORNE

Lalacelle - Terre acquise en 2022 **0,7 ha**

Il s'agit d'une prairie que nous avons acquise en 2022 pour en faire une jachère fleurie, propice au développement de la biodiversité. Nous avons nettoyé le terrain, retiré la clôture, un cabanon et une baignoire. Les fleurs seront plantées au début de l'année 2023.



LÉGENDE
 1. 0,69 ha - Terrain nu ou friche
 - jachère fleurie



BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ



-  Les forêts
-  Restauration de tourbières, ripisylves, mares, etc.



CÔTE-D'OR :

Champeau-en-Morvan 6,8 ha

Un dégagement des jeunes plantations a eu lieu et nous avons appliqué du Trico pour éviter l'abrutissement par le gibier. De plus, cette année, nous y avons créé 2 mares, planté une haie mellifère de 960 mètres linéaires et mis en place des actions de préservation d'arbres à habitats par la sélection de bois morts sur pied.

Les plantations se portent bien si l'on excepte une cinquantaine de plants arrachés le long du chemin communal.



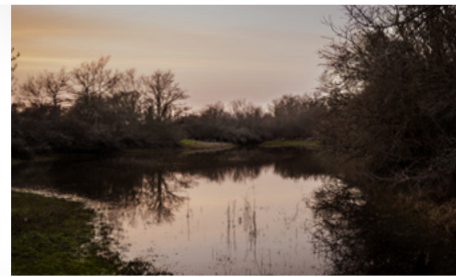
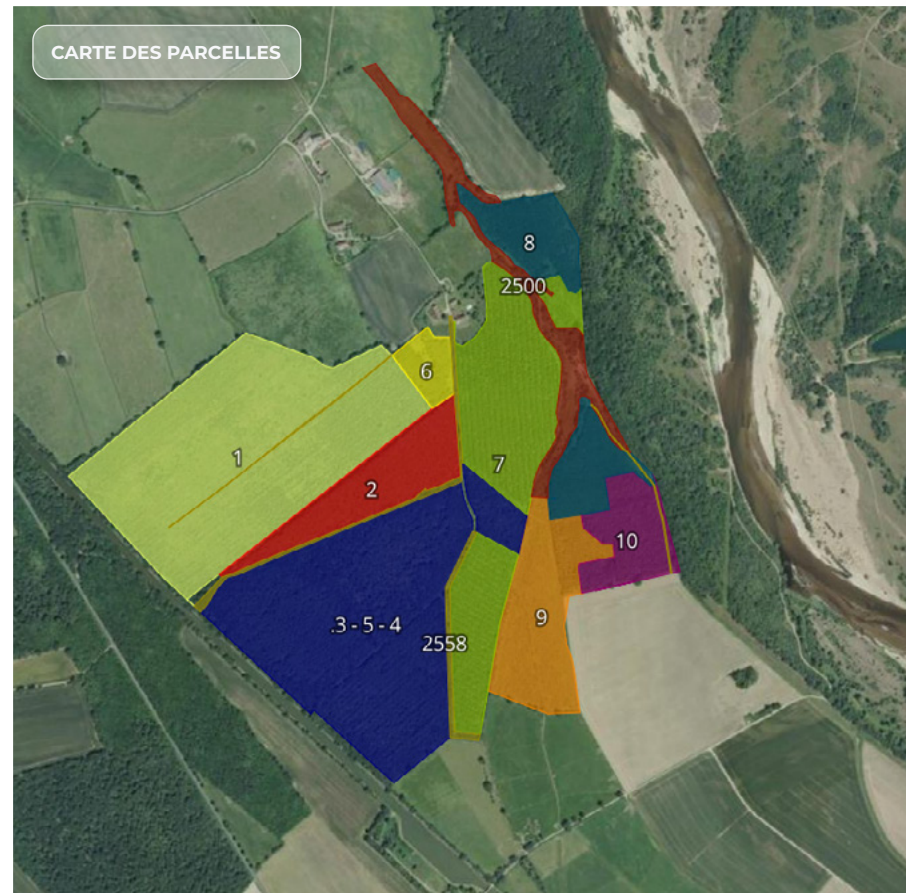
LÉGENDE

-  A. 3,20 ha À reconstituer après coupe rase - Douglas, Mélèze
-  B. 1,40 ha Jeune peuplement issu de plantations - Douglas
-  C. 2,19 ha Futaie régulière - Douglas, Épicéa de Sitka

NIÈVRE :

Luthenay-Uxeloup 112,5 ha

Des regarnis et entretiens ont été réalisés sur deux parcelles et des éclaircies vont avoir lieu. Les conditions climatiques de l'été, très sec, ont eu un impact sur les chênes rouges dont il conviendra de déterminer la quantité à regarnir. Une cartographie des espèces exotiques envahissantes doit être réalisée. Enfin, un prédiagnostic écologique a été effectué pour évaluer les actions à mettre en œuvre dans la zone humide, en l'espèce un bras mort.

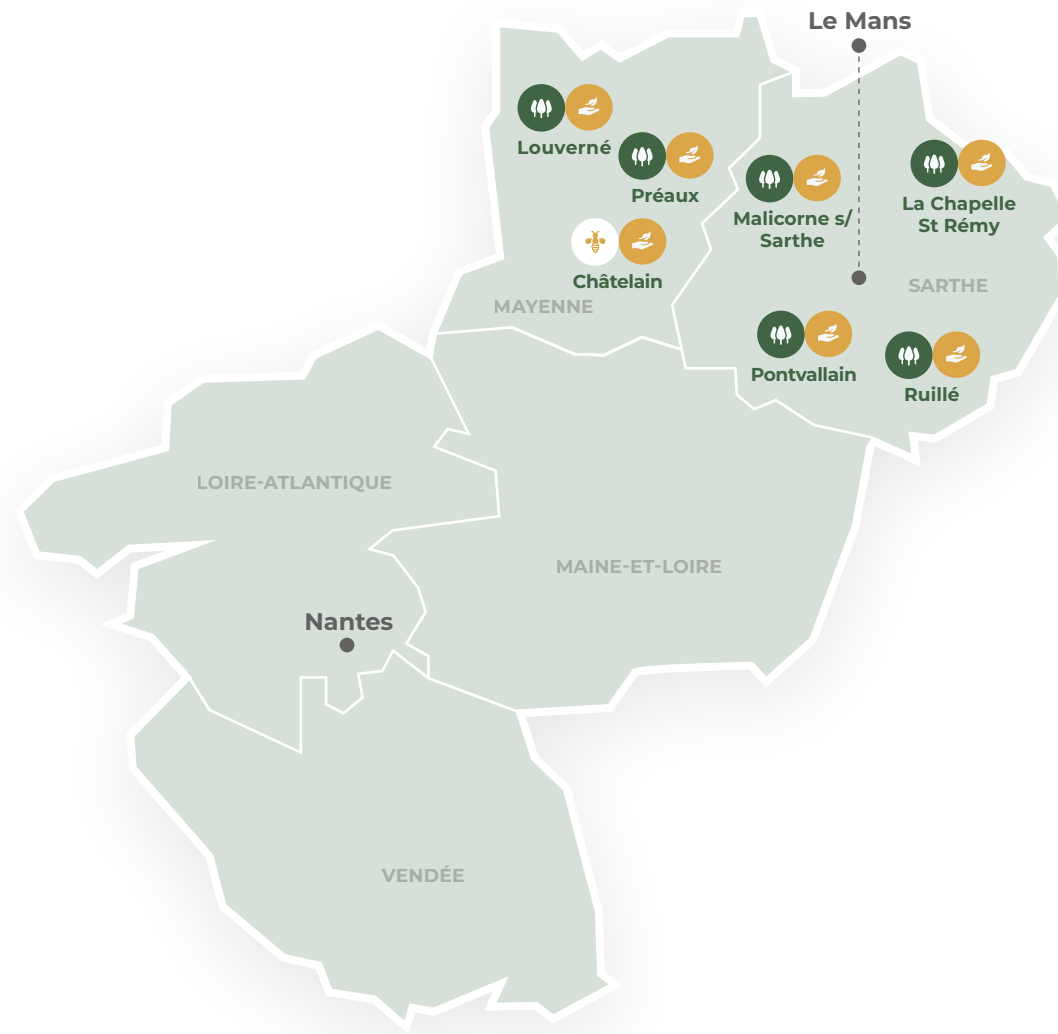


LÉGENDE

- | | |
|---|--|
| ■ 3-5-4. 28,94 ha Futaie - Douglas, Chêne sessile | ■ 8. 7,98 ha Futaie - Chêne |
| ■ 1. 29,81 ha Jeune peuplement issu de régénération naturelle - Chêne pédonculé, Pin laricio | ■ 9. 8,81 ha Futaie - Peupliers |
| ■ 2. 46,90 ha Futaie - Chêne rouge | ■ 10. 4,60 ha Futaie - Douglas mychorizés |
| ■ 6. 1,84 ha Futaie - Feuillus précieux | ■ 2500. 5,74 ha Terrain nu ou friche - Zone humide |
| ■ 7. 16,87 ha Futaie - Pin laricio | ■ 2558. 1,99 ha Terrain nu ou friche - Chemins |



📍 PAYS-DE-LA-LOIRE



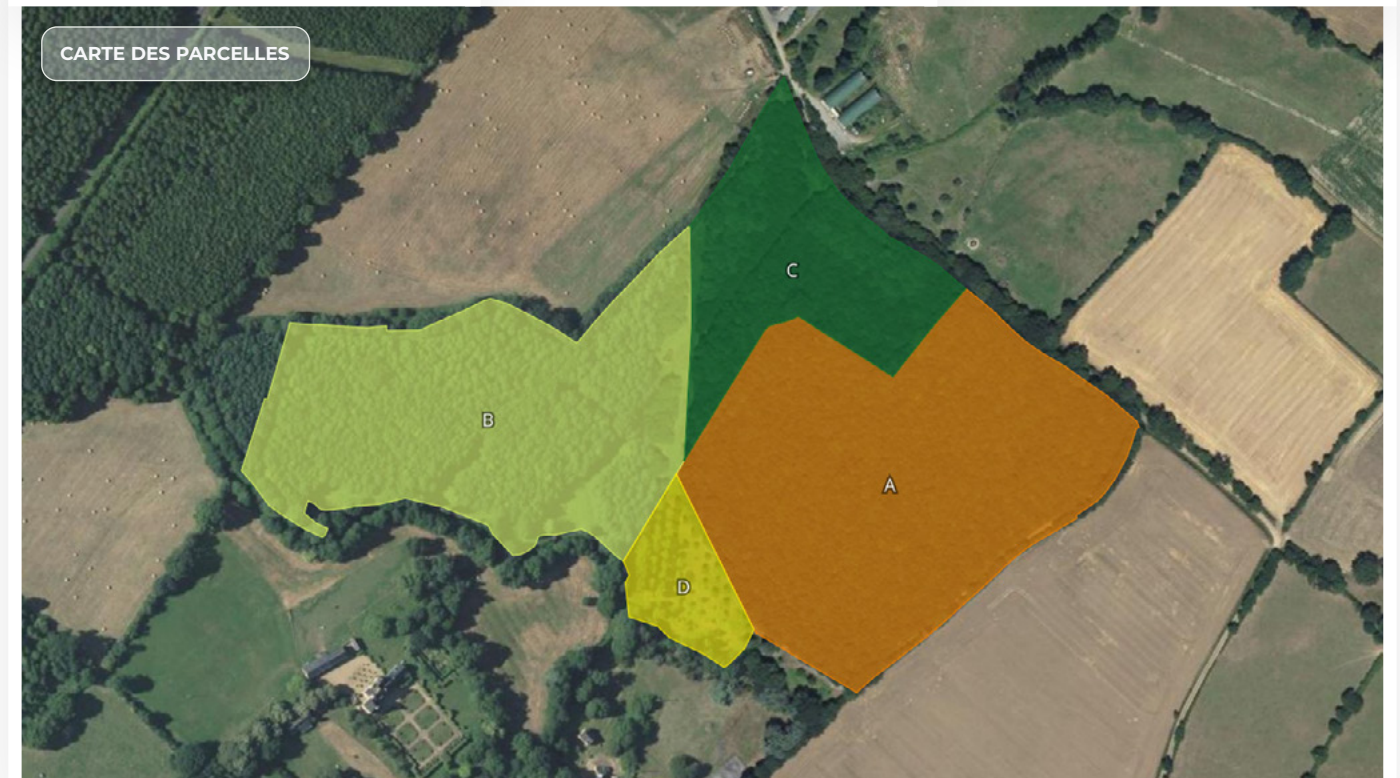
-  Les forêts
-  Restauration de tourbières, ripisylves, mares, etc.
-  Les ruches



MAYENNE :

Préaux 10,5 ha

La deuxième éclaircie sur la parcelle de chênes est toujours en cours. Une mare a été créée et une autre restaurée. Les nichoirs à chauves-souris, qui seront posés début 2023, ont été fabriqués. Une quinzaine de ruches est toujours présente dans la forêt. Elles sont soignées par notre apiculteur partenaire et une prairie fleurie a été plantée à côté.



LÉGENDE

- | | |
|---|---|
|  A. 4,46 ha Futaie régulière
- Chêne sessile |  C. 1,79 ha Futaie régulière
- Merisier |
|  B. 3,57 ha Futaie régulière
- Frêne |  C. 0,54 ha Futaie régulière,
Noyer noir |

Châtelain 12,8 ha

Une haie mellifère a été plantée cette année, notamment pour apporter de la nourriture aux abeilles des 15 ruches que nous avons installées, plus largement pour servir à tous les insectes pollinisateurs.



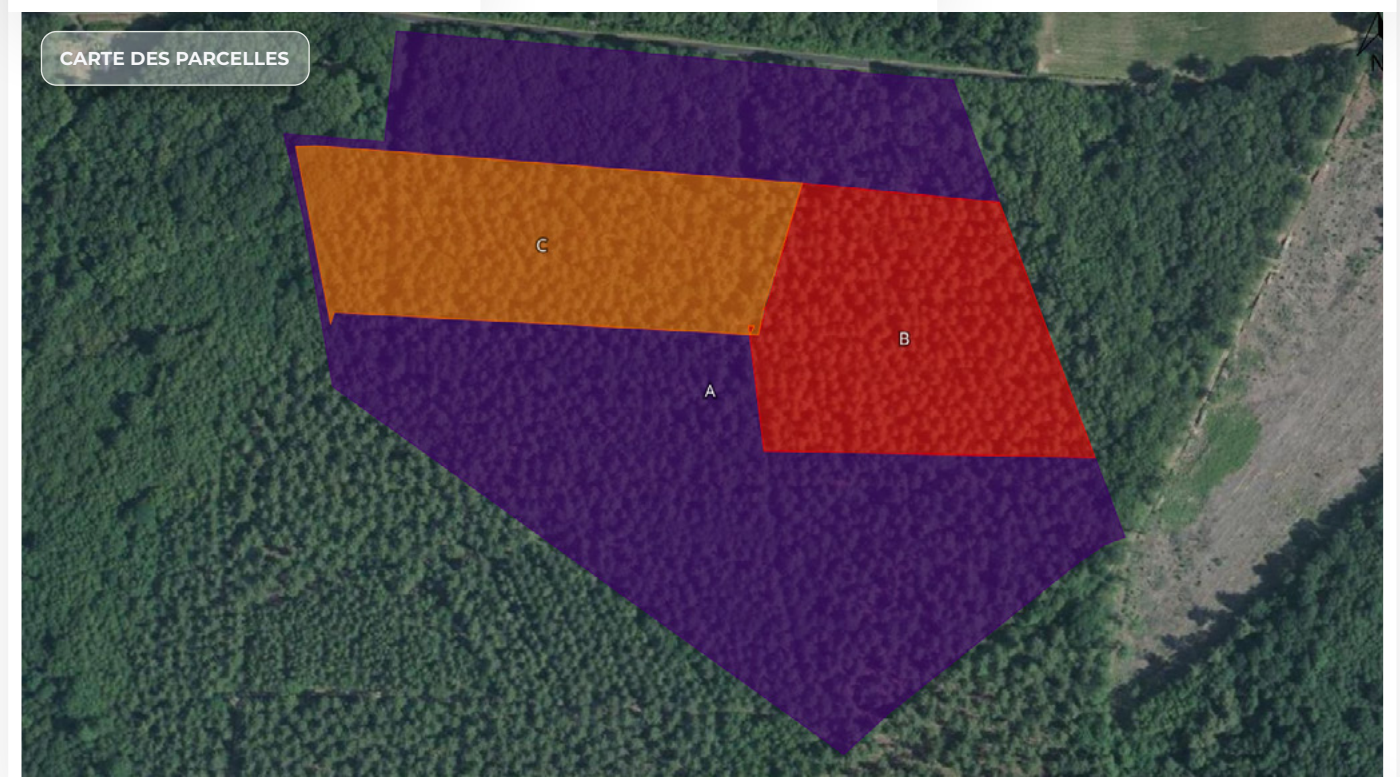
LÉGENDE

- A. 12,86 ha Futaie régulière - Chêne sessile



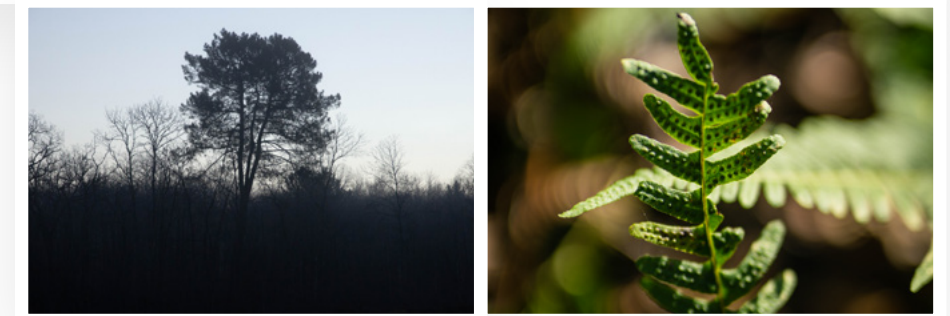
La Chapelle Saint Rémy 13 ha

Sur cette terre à boiser, nous avons réalisé un épandage de biochar expérimental. Des travaux de préparation du sol ont été effectués, puis une plantation, des dégagements, et une application de Trico. L'installation des nouveaux peuplements est réussie, bien que les Douglas et les bouleaux aient un peu plus souffert que les pins de l'été spécialement chaud et sec que nous avons connu. Il convient à présent de suivre au mieux les plantations pour leur permettre de s'affranchir de la végétation concurrente.



LÉGENDE

- A. 8,15 ha A reconstituer après coupe rase - Pin maritime
- B. 2,44 ha Futaie régulière résineux - Pin laricio
- C. 2,53 ha A reconstituer après coupe rase - Douglas



Louvern  - For t acquise en 2022 12,5 ha

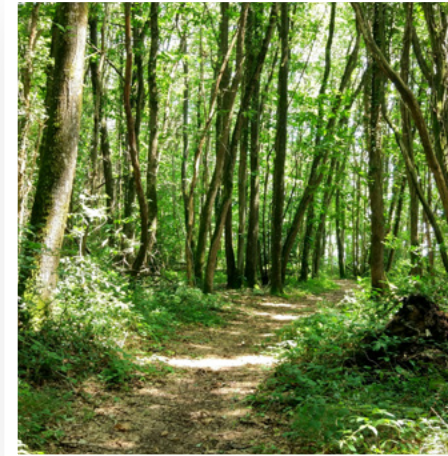
Nouvellement acquis, ce terrain situ  en zone p riurbaine est compos  d'une zone humide de 2 ha, de 3 mares ainsi et d'une parcelle 6 ha o  nous planterons   partir de l'hiver 2023/2024 des ch nes sessiles, des  rables planes, des  rables sycomores et des alisiers torminaux. Outre cela, des plantations de lisi res sont pr vues et les haies existantes seront conserv es.



- L GENDE**
- 1.1.** 3,7180 ha - Ch ne sessile,  rable sycomore
 - 1.2.** 2,2253 ha - Ch ne sessile,  rable sycomore, Alisier torminal
 - 2.1.** 2,8535 ha - Zone non plant e
 - 2.2.** 0,7735 ha - Haies conserv es
 - 2.3.** 0,4186 ha - Lisi re
 - 3.1.** 0,1285 ha - Mares
 - 3.2.** 2,4078 ha - Zone humide

Ruill  21 ha

Des travaux de balivage dans les taillis de ch nes et de ch taigniers ont eu lieu. Les jeunes ba-liveaux ont bien r agi   l' claircie et s'individualisent progressivement. Les parcelles d croch es du massif principal sont sacralis es. Aucune intervention n'a lieu pour permettre de suivre ces peuplements forestiers en  volution libre.

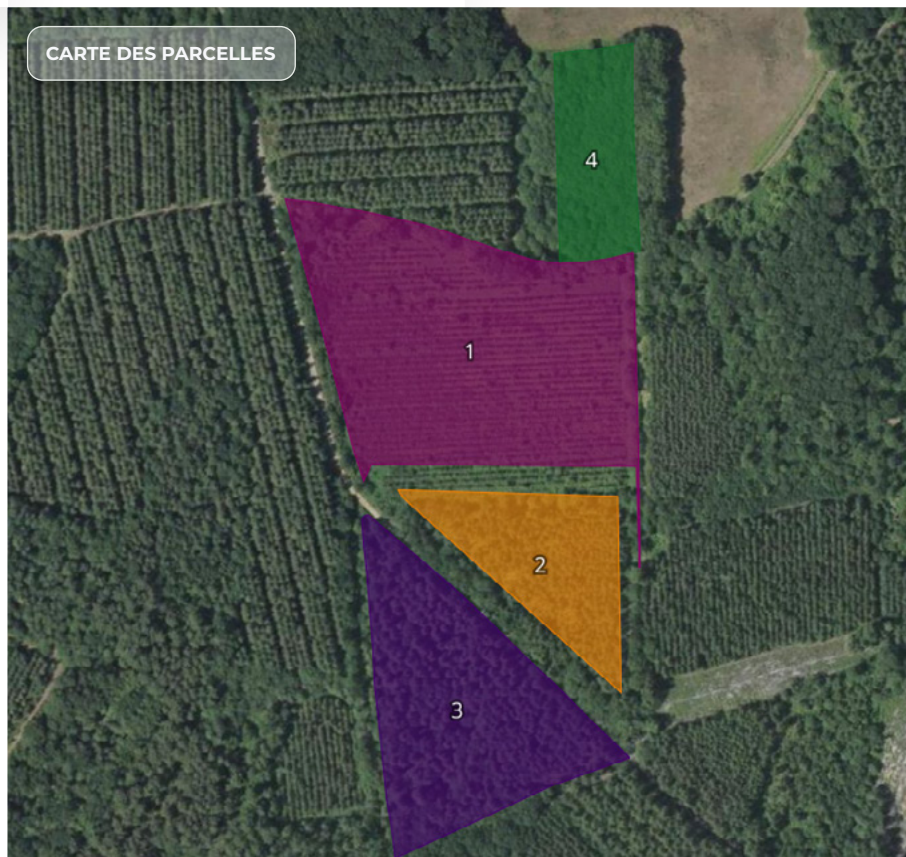
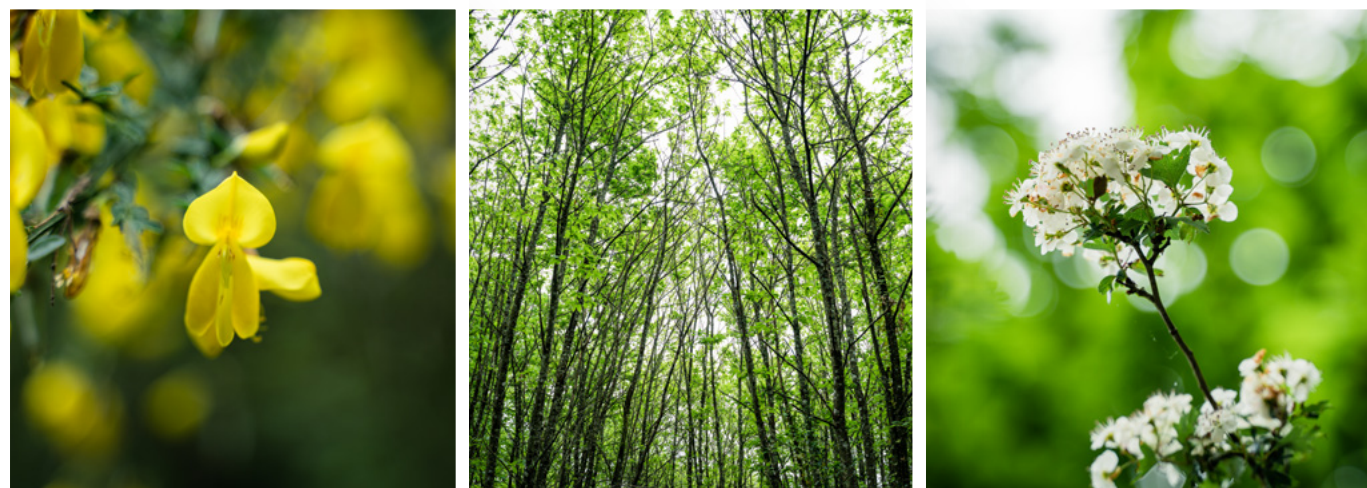


- L GENDE**
- A.** 221,44 ha Futaie r guli re feuillue - Ch ne sessile, Ch taignier

Pontvallain (La Faigne) 6,7 ha

Aucune intervention n'a eu lieu cette année dans la forêt. Les jeunes plantations de pin laricio poursuivent leur développement et n'ont pas trop souffert des sécheresses de l'année 2022. On note la présence de quelques nids de chenilles processionnaires du pin dans les houppiers. Nous ne cherchons pas à les éradiquer car les chenilles constituent un aliment de choix pour les mésanges.

Dans le taillis de châtaignier, il est envisagé en 2023 d'ouvrir un couloir d'intérêt ornithologique. Les chiroptères pourraient aussi l'utiliser comme couloir de chasse.



LÉGENDE

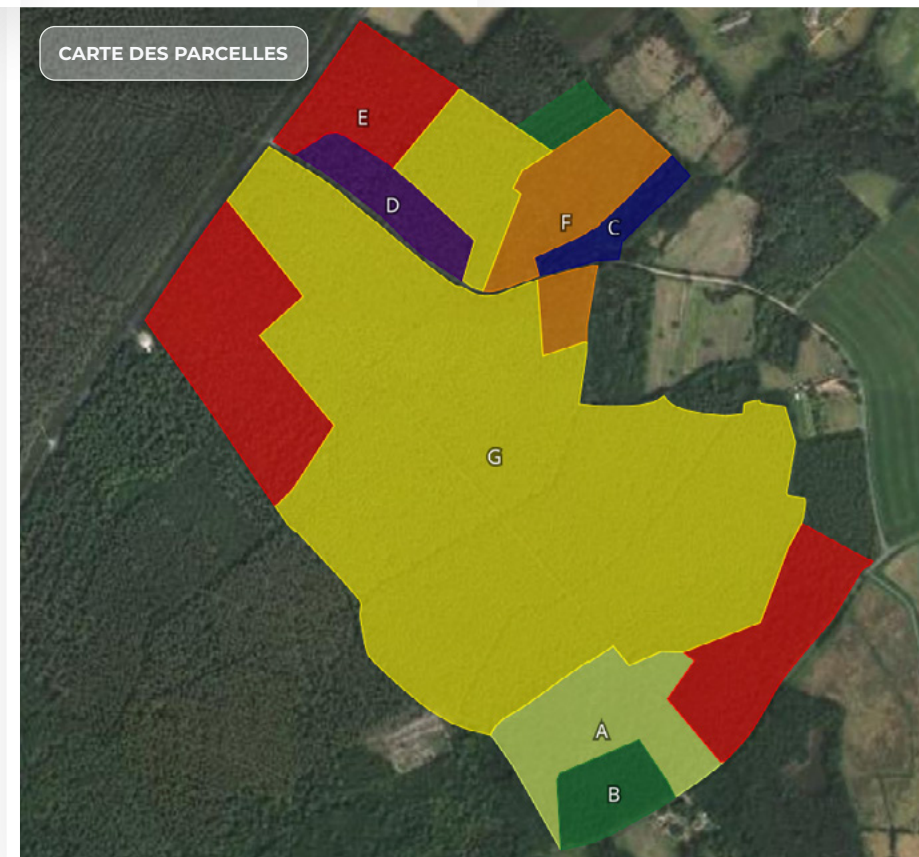
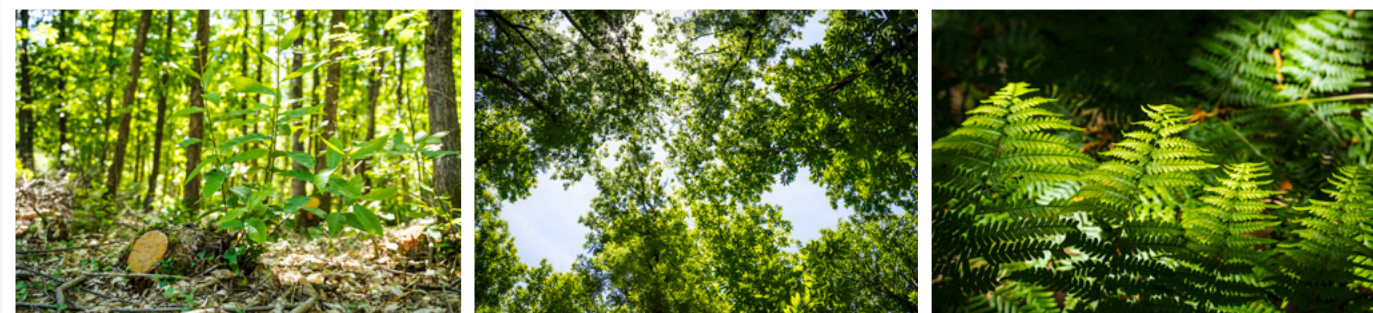
- 1. 2,77 ha Futaie régulière - Pin laricio
- 2. 0,85 ha Futaie régulière résineux - Pin maritime
- 3. 1,71 ha Futaie régulière résineux - Pin laricio
- 4. 0,65 ha Jeune peuplement issu de régénération naturelle - Châtaignier

Malicorne-sur-Sarthe 68 ha

Le programme des interventions du Plan Simple de Gestion prévoyait pour 2022 l'éclaircie des parcelles forestières n° 3, 4 et 7. Ces éclaircies au profit des plus beaux sujets de la parcelle ont été marquées en début d'année 2022 et vendues à l'automne.

Dans le même temps, des opérations de balivage ont été réalisées dans la parcelle forestière n°5 pour détourner les brins les plus prometteurs de chêne et châtaignier. L'exploitation est réalisée par des particuliers et les produits consommés en bois de chauffage. Outre sa vocation productive, le massif forestier porte ainsi une dimension sociale précieuse. La croissance et l'état sanitaire des peuplements forestiers du massif sont satisfaisants.

En 2023 devraient être créés plusieurs puits de lumière dans les parcelles à dominante résineuse. Ces trouées permettront l'apparition d'un nouveau cortège floral et d'enrichir la biodiversité du site.



LÉGENDE

- A. 4,43 ha Mélange taillis-futaie - Chêne, Châtaignier
- B. 2,54 ha Futaie régulière résineux - Pin laricio, résineux divers
- C. 1,13 ha Futaie régulière - Merisier et divers
- D. 1,91 ha Futaie régulière - Pin maritime
- E. 12,86 ha Mélange taillis-futaie - Pin maritime, feuillus divers
- F. 4,09 ha Terrain nu ou friche - Châtaignier
- G. 41,10 ha Futaie régulière résineux - Pin maritime

📍 CENTRE-VAL-DE-LOIRE



 Les forêts



INDRE-ET-LOIRE :

Channay 4 ha

Le peuplement de pins maritimes poursuit sa croissance. Une éclaircie programmée en 2022 par le Code des bonnes pratiques sylvicoles (CBPS) a été repoussée en 2023. Elle verra un taux de prélèvement de 20 à 25% pour permettre aux arbres les mieux conformés de poursuivre leur développement.



LÉGENDE

 P2. 3,85ha Futaie régulière résineuse, peuplement intermédiaire - Pin maritime

📍 NOUVELLE-AQUITAINE



CREUSE :

Gioux 30,7 ha

Un broyage d'interlignes a été réalisé cette année ainsi qu'une application de Trico sur les jeunes plants.



LÉGENDE

■ P2. 25, ha Jeune peuplement issu de plantations - Douglas, Mélèze








■ P2. 3,3 ha Jeune peuplement issu de plantations, Friche

Palotas 22,7 ha

Un broyage des interlignes a été effectué ainsi qu'une application de Trico. Une haie mellifère de 240 mètres linéaires a été plantée pour les 20 ruches qui ont été installées et dont s'occupe notre partenaire O3 Agri, qui travaille avec des personnes en situation de handicap.



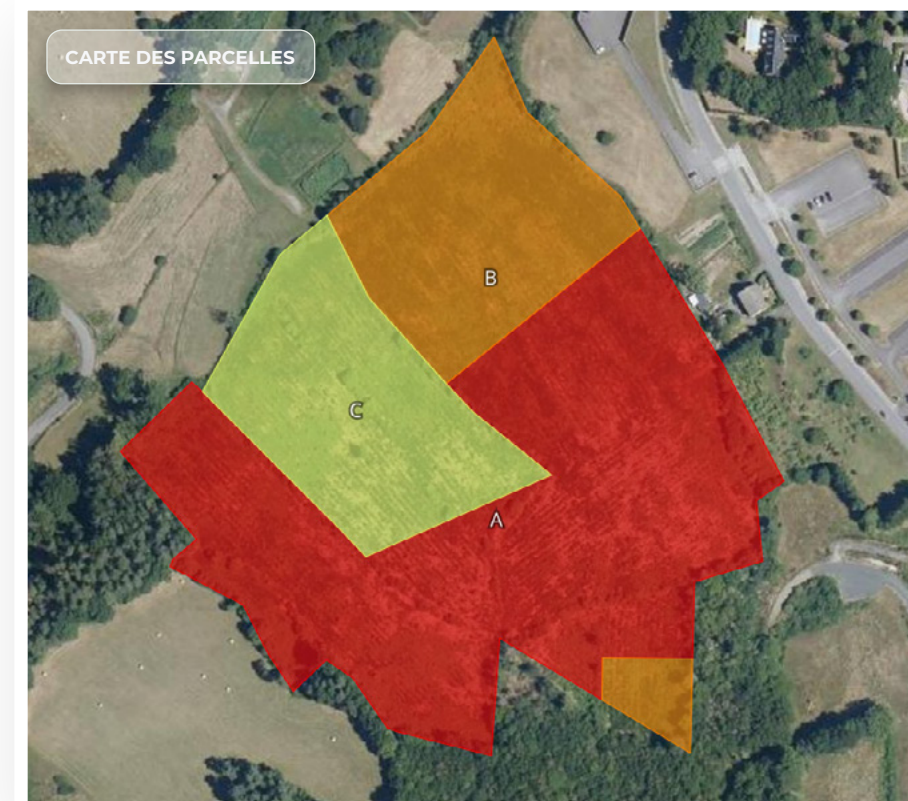
LÉGENDE

- | | | |
|--|--|--|
|  P1. 2,31 ha Terrain nu ou friche
- Sapin pectiné |  P4. 1,67 ha Terrain nu ou friche
- Mélèze |  P6. 2,28 ha Terrain nu ou friche
- Thuya plicata |
|  P2. 4,16 ha Terrain nu ou friche
- Chêne rouge, Merisier |  P5. 7,84 ha Terrain nu ou friche
- Douglas, Mélèze |  P7. 2,81 ha Terrain nu ou friche
- Feuillus en amélioration |
|  P3. 1,61 ha Terrain nu ou friche
- Cèdre de l'Atlas | | |




Sarran 7 ha

Un broyage des interlignes a été effectué pour dégager les jeunes plants et permettre de les compter avant d'entreprendre un regarni.

Par ailleurs, une haie fruitière/mellifère de 350 mètres linéaires a été plantée lors d'un chantier participatif et 15 nichoirs ont été fabriqués par les élèves de l'école de Sarran, en lien avec Limousin Nature Environnement, avant d'être posés en forêt pour accueillir les oiseaux là où leur habitat naturel fait défaut.



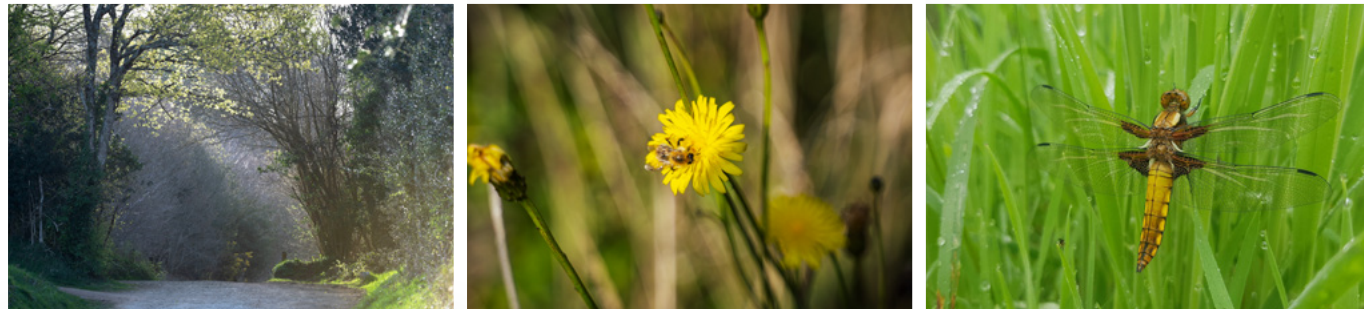
LÉGENDE

- | |
|---|
|  A. 4,01 ha Jeune peuplement
issu de plantations - Douglas |
|  B. 1,53 ha Jeune peuplement
issu de plantations - Mélèze |
|  C. 1,43 ha Jeune peuplement
issu de plantations - Pin taeda |



Monceaux-sur-Dordogne 20,4 ha

La totalité de cette forêt est vouée à être préservée comme écrin de biodiversité, si bien qu'aucune activité sylvicole n'y sera menée. La biodiversité, rare ou commune, menacée ou non, s'y développera librement. Nous mènerons toutefois des actions afin de favoriser la présence des espèces à fort enjeu, inféodées à ce milieu : création d'un sentier pédagogique interactif, sensibilisation aux enjeux de biodiversité du site, installation de nichoirs à chauves-souris et oiseaux. Un suivi régulier des espèces terrestres et aquatiques sera réalisé (le cours d'eau qui est en contrebas de la parcelle est une zone de reproduction pour les saumons et les truites). Les inventaires ornithologiques et de pollinisateurs sauvages sont en cours.

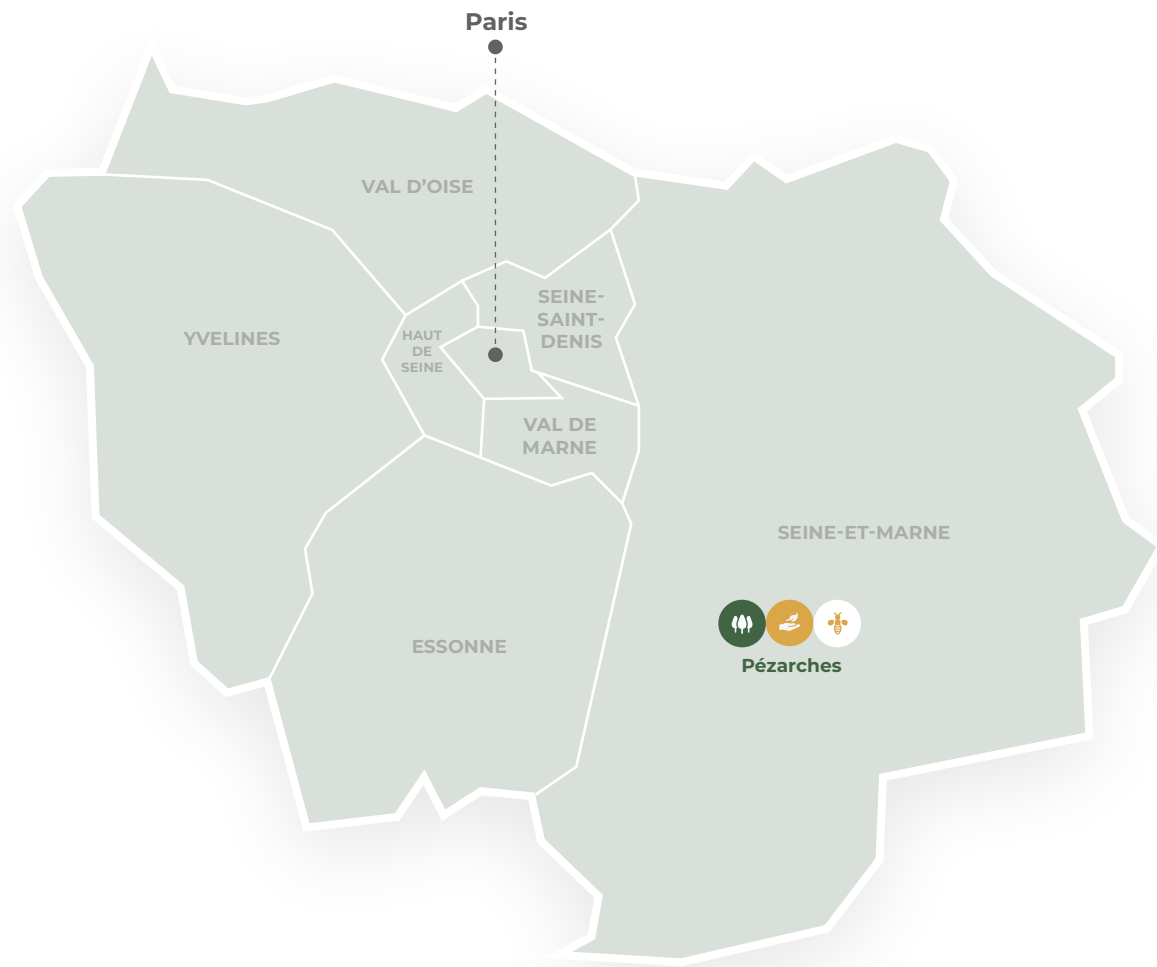


LÉGENDE

A. 20,43 ha Châtaignier, Hêtre...



📍 ÎLE-DE-FRANCE



-  Les forêts
-  Restauration de tourbières, ripisylves, mares, etc.
-  Les ruches



SEINE-ET-MARNE :

Pézarches 16,6 ha

Une éclaircie et un cloisonnement ont été réalisés dans la forêt. Pour ce qui concerne la biodiversité, un inventaire des insectes et un IBP ont été réalisés et 22 ruches installées. Enfin, les deux mares forestières sont en cours de restauration.



LÉGENDE

-  1. 13,17 ha Mélange taillis -futaie, Chêne sessile, Châtaignier, Merisier, Hêtre
-  2. 1,58 ha Terrain nu ou friche
-  3. 1,10 ha Terrain nu ou friche

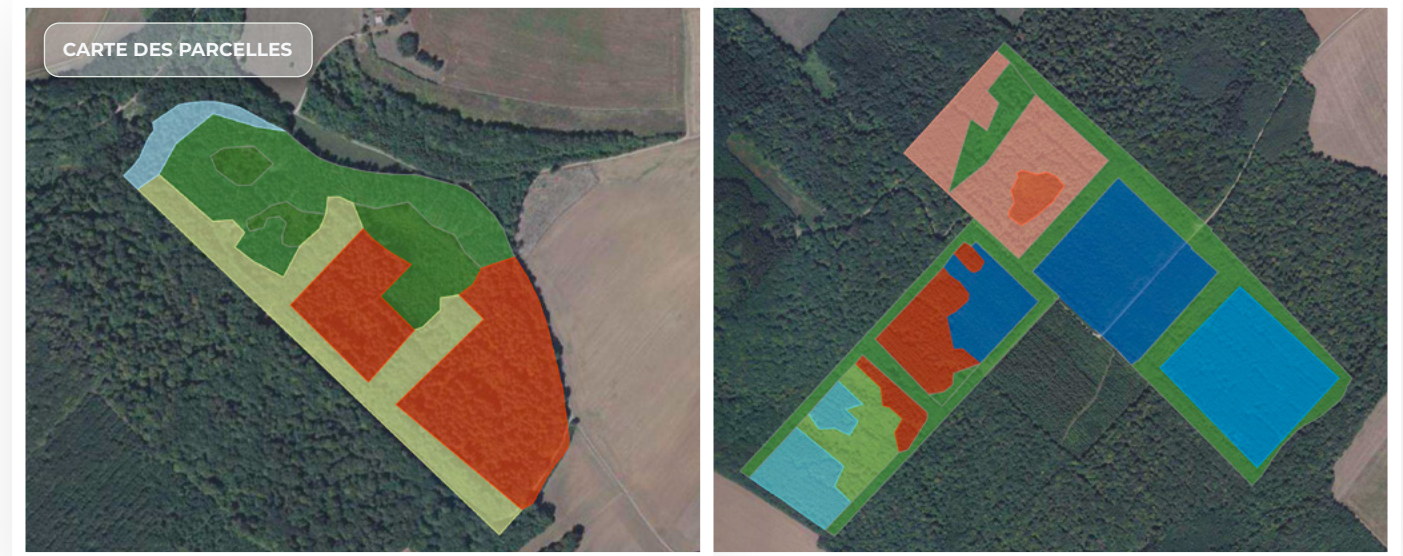
📍 GRAND-EST



MEUSE :

Montplonne - Forêt acquise en 2022 83,5 ha

Achetée en novembre 2022, cette forêt est constituée de trois massifs facilement accessibles par des voies communales. Elle est plantée de plus de dix essences différentes. Des coupes d'urgence sanitaire ont été pratiquées par l'ancien propriétaire à la suite d'une attaque massive de scolytes typographes, sur une trentaine d'hectares. Diverses essences résineuses et feuillues seront plantées en 2023 et 2024. En attendant, un travail est mené sur les itinéraires sylvicoles des parcelles à reboiser et des parcelles déjà boisées avec le concours de l'expert forestier Didier Paillereau. Les bordures des parcelles, plantées d'essences de diversité, seront maintenues.



LÉGENDE

2,418 ha - Douglas, Érable - Chêne pédonculé	3,0,0 ha - Bande feuillue	3,888 ha - Régénération, Érable, Merisier
2,676 ha - Érable, Merisier, Alisier	3,338 ha - Érable, Douglas, Chêne	3,292 ha Régénération diverse
2,231 ha - Érable planté	3,11,37 ha - Douglas planté	3,1,93 ha - Taillis
2,073 ha - Mélèze planté	3,440 ha - Érable, Hêtre	PX 7,61 ha - Non renseigné
2,442 ha - Taillis feuillu	3,730 ha - Érable, Merisier, Alisiers	

VOSGES

Le Syndicat - Forêt acquise en 2022 5,7 ha

Ce massif récemment acquis compte deux hectares de sapins pectinés et d'épicéas d'un bel âge et en bon état sur un versant. Sur l'autre, trois hectares de coupe rase d'épicéas scolytés à reboiser. Un inventaire pied à pied de la futaie restante nous a permis de jauger le volume sur pied de la parcelle.

Une tourbière a été dégagée lors de la coupe de certains épicéas morts qui demeuraient. Des relevés pédologiques y ont été effectués. Par ailleurs, un IBP et une analyse de toute la biodiversité présente ont été réalisés.



LÉGENDE

- P1.** 1,2047 ha Chêne sessile, Noisetier de Byzance
- P2.** 1,6243 ha Pin laricio, Noisetier de Byzance
- P3.** 1,5023 ha Sapin pectiné
- P4.** 1,4281 ha Zone biodiversité



📍 AUVERGNE-RHÔNE-ALPES :



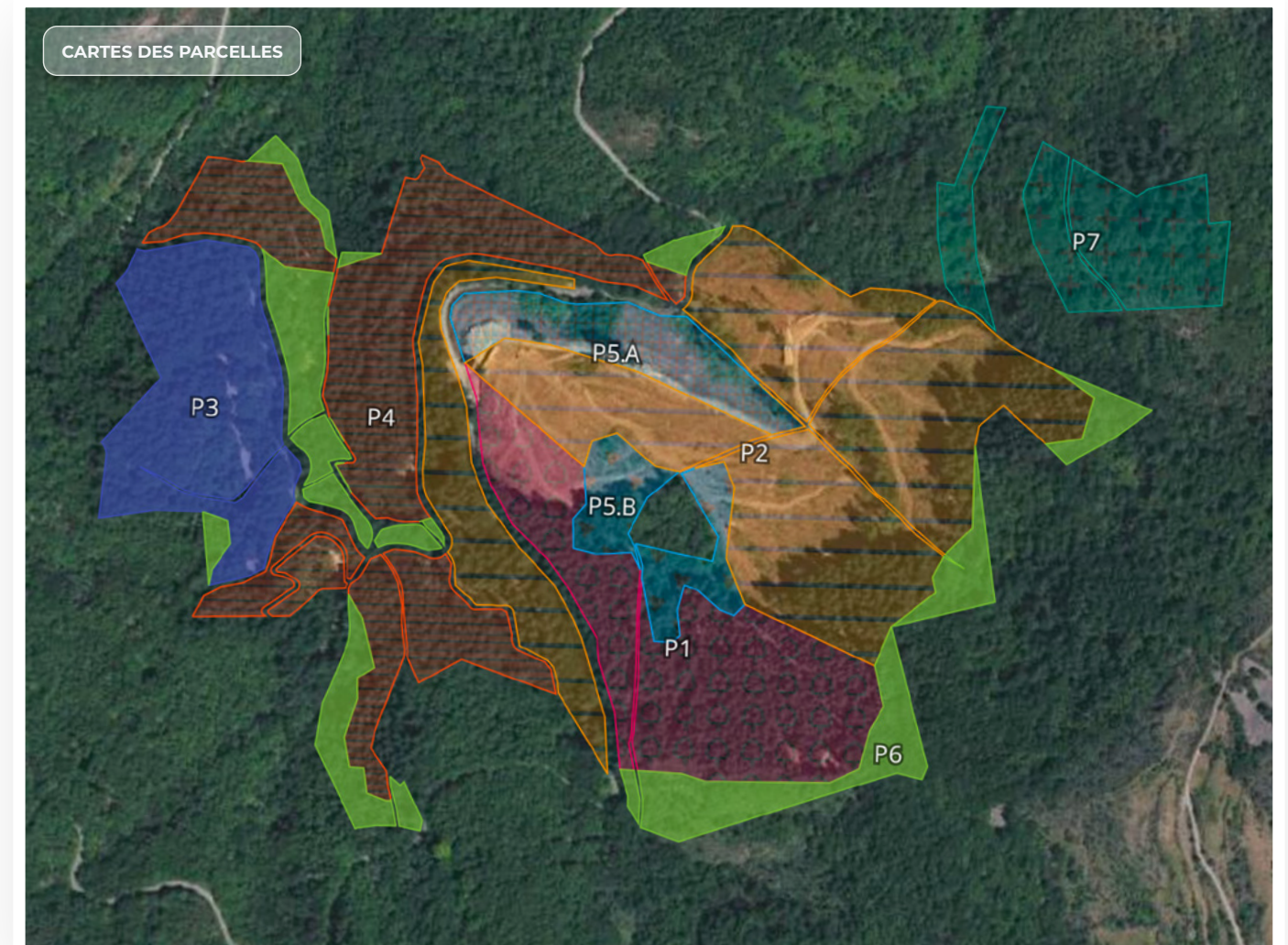
 Les forêts











ARDÈCHE :

Ajoux - Forêt acquise en 2022 **30 ha**

Cette forêt a subi une coupe rase de Douglas avant que nous la rachetions. Nous avons mené une étude de la station pour déterminer les essences d'arbres à replanter. La plantation est prévue pour la saison 2023/2024.



LÉGENDE

- | | | |
|---|--|---|
|  P1. 4,0698 ha - Mélèze, Alisier torminal, Cormier, Chêne sessile, Sorbier des Oiseleurs, Érable plane |  P4. 5,3631 ha - Douglas, Noyer, Tilleul à petites feuilles, Érable sycamore, Merisier |  P6. 3,3577 ha - Feuillu divers - libre évolution |
|  P2. 9,5244 ha - Chêne sessile, Douglas, Chêne pubescent, Alisier blanc, Érable sycamore, Merisier, Noyer |  P5.A. 1,3674 ha - Jeune peuplement issu de régénération naturelle - Châtaignier |  P7. Non renseigné |
|  P3. 3,0812 ha - Cèdre de l'Atlas, Alisier blanc, Chêne sessile, |  P5.B. 1,1035 ha - Jeune peuplement issu de régénération naturelle - Douglas | |

 DANEMARK



 Les forêts

Thisted 4,5 ha

Au printemps 2022 ont été faites les plantations de chênes, d'érables et d'épicéas de Sitka.



Kalundborg 5,5 ha

Au printemps 2022 ont été faites les plantations de chênes, d'érables, de Douglas et d'épicéas de Sitka.



4. Et demain ? Perspectives pour l'avenir



A. L'innovation au cœur de notre action

1 - ALLER PLUS LOIN DANS LES SFN

Nourrissant l'ambition de devenir un développeur de projets de référence en Europe en matière de Solutions Fondées sur la Nature, l'innovation est naturellement au cœur du métier d'EcoTree. Ce qui nous pousse à cela est la volonté de répondre à l'urgence climatique. Pour commencer, nous innovons par nos réponses toujours au plus près du cadre des SFN défini par l'UICN. Cela, par une amélioration constante des modalités de notre gestion durable des forêts et par la protection, la restauration et la gestion durable de nouveaux écosystèmes. Citons, parmi tant d'autres, dans le domaine marin la protection et la restauration d'herbiers de posidonie ; dans le milieu terrestre cultivé, l'accompagnement d'agriculteurs dans une transition vers l'agroforesterie.

2 - ALLER PLUS LOIN DANS LA MESURE D'IMPACT

Nous voulons développer la mesure d'impact sur le terrain pour deux raisons :

- Nous assurer que nos actions sont pertinentes.
- Répondre à la demande de nos clients, principalement B2B, d'indicateurs chiffrés qui vont devenir nécessaires à leurs reportings extra-financiers.

Pourquoi ?

- La **réglementation sur la CSRD** va rendre obligatoire pour un certain nombre d'entreprises, dans les années à venir, **le reporting sur la biodiversité**.
- Des cadres de reporting volontaire sur la biodiversité vont se développer pour aider les entreprises à définir leurs impacts sur la diversité des espèces vivantes et leur proposer d'y intégrer des KPI.
- Certains scandales dévoilés ces dernières années prouvent la volonté générale de contribuer à des projets qui ont du sens, et par conséquent le besoin de transparence dans le reporting.
- Parce que les défis sont colossaux et demandent des réponses immédiates.
- En outre, le marché est en constante évolution, notamment sous l'effet des nouvelles législations auxquelles sont confrontées les entreprises (CSRD...) et auxquelles nous souhaitons apporter des réponses efficaces, claires, locales et quantifiables.

Ainsi, nous souhaitons aller plus loin dans le développement de nos mesures d'impact, en innovant par l'exploitation d'inventaires faunistiques et floristiques, la mise en place de capteurs, l'utilisation de vues aériennes ou d'échantillons analysés, par exemple.



EN 2022

- 1 Nous avons procédé à un inventaire de l'ensemble des métriques que nous mesurons ou pouvons mesurer sur le terrain.
- 2 Nous avons organisé un atelier sur les mesures d'impact et leurs pertinences afin de pouvoir être accompagnés de scientifiques, chercheurs, ou encore professionnels de la filière.
- 3 Nous avons rejoint le bureau de l'Organization for Biodiversity Certificates. Cette organisation, éditée avec Carbone 4 et le Muséum National d'Histoire Naturelle, a pour vocation de définir une méthode de certificat de biodiversité sur laquelle EcoTree s'appuiera pour générer ses crédits. L'association vise aussi à structurer le marché des crédits de biodiversité en Europe. Nous participons au développement de cette méthode et aux groupes de travail tout en maintenant une participation active auprès de l'association en tant que membre du bureau.

Enfin, nous savons que nous ne pourrons pas, à nous seuls, sauver le monde. Mais nous avons à cœur de créer des synergies afin qu'un monde en commun plus résilient, plus respectueux du tissu vivant et donc plus habitable soit possible. C'est la raison pour laquelle nous développons des projets avec des entreprises et organismes qui ont des savoir-faire et des connaissances complémentaires aux nôtres.

B. La recherche scientifique au service de la gestion durable

1 - PROJET SILVESTER (2022-2025)

Le **projet de recherche SILVESTER** est mené en partenariat avec la société Gaïago qui développe les produits et le CNRS de l'université de Rennes qui effectue les analyses physico-chimiques et biologiques du sol. EcoTree se charge de proposer les terrains d'expérimentation et d'appliquer les produits. Ce projet dispose d'un financement de la région Bretagne pour deux ans. Il a pour objectif de tester en sylviculture des produits d'amendement du sol utilisés en agriculture, afin de valider leur apport nutritif lors des premières années de vie des plants, qui sont les plus difficiles pour eux. Il débutera réellement en 2023 mais le consortium a été créé en amont, afin d'obtenir les subventions.

Deux types de produits sont testés : des prébiotiques qui aident les agents biologiques déjà présents dans le sol ; des probiotiques qui ajoutent des éléments organiques et biologiques dans le sol.

Les premières étapes du projet ont consisté à choisir les parcelles test et les mesures de l'état de référence des sols. Ces parcelles présentent des scénarios de référence avant plantation qui sont divers : dans l'une, le scénario de référence prend appui sur un sol agricole, dans une autre sur une ancienne prairie et la troisième parcelle est une forêt ayant subi une coupe rase. Les trois parcelles se verront plantées d'une même essence d'arbres. Une parcelle mature a aussi été choisie afin d'avoir un exemple d'un sol forestier.

Nous espérons pouvoir déduire que l'ajout de produits de la société Gaïago dans le sol forestier aide à la croissance des arbres dans les premières années qui suivent leur plantation.

2 - PROJET BIOCHAR À LA CHAPELLE SAINT RÉMY (2022-)

Le projet consiste à amender le sol d'une plantation de Douglas et de pins maritimes avec du biochar. Nous cherchons à tester l'effet de cet amendement sur la croissance de la plantation et aussi sur les caractéristiques physico-chimiques et sur la biodiversité du sol.

En 2022, des parcelles ont été choisies pour l'expérimentation. Deux essences d'arbres-objectif seront testées afin de connaître l'effet de l'épandage de biochar sur les sols suivant 3 dosages différents répartis sur un total de 8 parcelles (avec les parcelles témoin). 90 tonnes de biochar ont été épandues et les mesures dendrométriques (hauteur, diamètre et état de santé) des plants ont été effectuées une première fois pour définir le scénario de référence d'après les mesures relevées au début du projet.

Par la suite, nous réaliserons les analyses du sol et suivrons la pousse des plants tous les 6 mois ou un an au cours des premières années, puis tous les 5 ans. Cela nous permettra d'estimer l'effet de l'épandage de biochar dans un sol forestier sur le long-terme.



Conclusion



Chers amis,

Il est devenu classique, lorsque l'on dresse le bilan de l'année écoulée, de la qualifier de particulière, de difficile, de morose ; puis de souhaiter que le temps qui vient charrie de meilleurs augures.

Dans ces quelques lignes de conclusion, je voudrais être positif. Certes, de nombreux défis tels que la perte de biodiversité, la pollution de l'air et de l'eau, l'impact environnemental de l'agriculture intensive ou encore la déforestation en Amazonie, dans le bassin du Congo et encore en Asie du sud-est subsistent. Certes, les émissions mondiales de gaz à effet de serre continuent de croître et nous nous éloignons de plus en plus vite de la limite de 1,5 degré Celsius.

Mais il doit y avoir de l'espoir ! Plus un jour ne passe sans que l'on parle de la nécessité de s'engager pour la transition sociale et écologique. Les nouvelles générations placent l'écologie au cœur de leurs préoccupations. Les politiques publiques prennent (parfois un peu trop lentement et timidement) la mesure du magistral pari auquel notre siècle doit répondre. Ainsi, la COP15 pour la biodiversité qui s'est tenue à Montréal du 7 au 19 décembre 2022 a permis l'adoption d'un nouveau cadre stratégique mondial, fixant les objectifs à atteindre pour mettre un terme à l'érosion de la biodiversité d'ici à 2030. Au niveau européen, l'UE a renforcé son engagement en faveur du Pacte vert, visant à atteindre la neutralité carbone d'ici à 2050.

Le succès de la transition sociale et écologique dépendra de la capacité des entreprises à s'engager résolument dans cette voie. Ne nous leurrions pas : la philanthropie, pour essentielle qu'elle soit, ne peut suffire à conduire la transition écologique à laquelle nous sommes appelés. On l'oublie trop souvent, mais le monde des affaires et les écosystèmes sont étroitement liés et dépendants l'un de l'autre, c'est ce que l'on définit comme le principe de double matérialité. Les activités économiques ont un impact sur les écosystèmes par le biais de la consommation, de la pollution, de la conversion des terres et d'autres activités commerciales. En même temps, les entreprises sont fortement dépendantes des écosystèmes. L'industrie des boissons par exemple, dépend de la ressource en eau douce. Le secteur agroalimentaire dépend des capacités de la nature en matière de pollinisation, de protection contre les ravageurs et de contrôle de l'érosion. Les compagnies d'assurance bénéficient de la protection des zones littorales créée par les récifs de corail, tandis que le tourisme bénéficie de la valeur récréative de ce même écosystème. Parce que nombre de ces bénéfices sont obtenus gratuitement, les entreprises considèrent bien souvent les services rendus par les écosystèmes comme des acquis, jusqu'à ce qu'ils soient mis en péril ou disparaissent complètement.

En développant des crédits carbone issus de nos forêts, à haute valeur environnementale et sociale ajoutée, nous avons voulu répondre aux besoins des entreprises, à leurs réticences initiales aussi. C'est dans cet esprit que nous avons souhaité émettre des crédits dont la tangibilité est incontestable et qui ne sont pas uniquement soumis à l'impératif de l'absorption du carbone : des crédits carbone issus de nos projets forestiers, qui proscrivent les coupes rases et font la part belle à la biodiversité, à l'action locale, à l'inclusion et au développement de l'économie solidaire. Si le meilleur moment pour réduire, séquestrer et contribuer à la neutralité mondiale était hier, le deuxième meilleur moment est aujourd'hui.

Je ne peux terminer ces quelques lignes sans remercier chaleureusement les collaborateurs d'EcoTree qui œuvrent chaque jour à démultiplier notre impact aux quatre coins de la France et désormais de l'Europe. Grâce à eux, ici et là des friches deviennent forêts, des zones humides sont rouvertes, la faune et la flore regagnent leurs droits un peu partout, à notre petite échelle. Grâce à eux, des entreprises s'engagent, des générations d'écoliers et d'étudiants sont sensibilisées. Un immense merci aussi à nos clients, qu'ils soient particuliers ou entreprises. Sans eux, nous ne sommes rien et nous ne pourrions rien faire. Si nous voyons loin, c'est que nous nous tenons sur des épaules de géant.

Théophane Le Méné,
directeur général d'EcoTree



Annexes :

- Situation de la filière et du marché : Rapport France bois forêt
- Attestation de gestion durable 2022
- Comptes de la société et rapport du Commissaire aux Comptes disponibles sur demande

TABLEAU DE PERFORMANCE GLOBALE :

MATRICE DES RISQUES ET OPPORTUNITÉS



TITRE DE CE GRAPHIQUE À AJOUTER

Catégorie	Description de l'opportunité
Recherche de sens au travail	Les talents souhaitent travailler dans une entreprise porteuse de sens : 55% des collaborateurs disent que l'engagement environnemental d'une entreprise est un critère plus important que le salaire. Cela représente deux opportunités pour EcoTree : augmentation de nos entreprises clientes et facilité à recruter en interne chez EcoTree.
Se positionner en tant qu'expert dans son domaine	Les talents souhaitent travailler dans une entreprise porteuse de sens : 55% des collaborateurs disent que l'engagement environnemental d'une entreprise est un critère plus important que le salaire. Cela représente deux opportunités pour EcoTree : augmentation de nos entreprises clientes et facilité à recruter en interne chez EcoTree.
Développement des connaissances sur le biochar	L'approche de gestion sylvicole d'EcoTree dite proche de la nature est innovante : EcoTree est ainsi devenu un acteur français de la gestion sylvicole durable, ce qui nous permet d'asseoir notre légitimité.
Internationalisation du modèle	Le biochar est de plus en plus utilisé dans l'agriculture et l'horticulture pour améliorer la qualité des sols, augmenter la productivité des cultures et réduire l'utilisation des engrais chimiques. Plus récemment, ce sont les entreprises qui offrent des solutions de séquestration carbone qui commencent à s'intéresser au biochar permettant une permanence du carbone séquestré dans le sol pour près de 100 ans. L'augmentation de la demande pour des pratiques agricoles durables, mais aussi pour des pratiques qui permettraient une plus grande permanence du carbone séquestré, offre une opportunité pour EcoTree
Internationalisation du modèle	En étant porteur de projet et propriétaire de ses terrains, EcoTree ne passe par aucun intermédiaire et a donc la main pour suivre et contrôler toutes les actions de restauration et de protection d'écosystème forestier dans ses projets. La lutte contre le changement climatique via des puits de carbone et la lutte contre la perte de biodiversité étant un sujet incontournable, ce modèle est donc déclinable dans de nombreux pays. D'autre part, nous avons identifié de fortes demandes sur notre marché ainsi que des forêts sur lesquelles nous pourrions intervenir pour assurer une gestion durable en Europe.
Prise de conscience de l'érosion de la biodiversité	Le sujet de la biodiversité commence à être pris en compte : 6ème extinction de masse, corrélation avec le changement climatique,... la biodiversité est de plus en plus médiatisée auprès des citoyens et les entreprises commencent à initier des actions de préservation de la biodiversité. Les offres d'EcoTree répondent donc à ces évolutions en proposant des solutions fondées sur la nature.
Développement de réglementation et de référentiels en faveur de la protection et restauration des écosystèmes naturels	L'augmentation des réglementations environnementales et des politiques gouvernementales qui encouragent les entreprises à prendre des mesures pour réduire leur empreinte carbone, leur impact sur le climat et la biodiversité et ce, à l'échelle de l'Union européenne, offrant à EcoTree une audience beaucoup plus grande. D'autant plus que de plus en plus de recommandations internationales mettent en avant l'importance de mener des projets à co-bénéfices, couvrant à la fois une dimension sociale, climatique et de biodiversité. En offrant des solutions fondées sur la nature qui ont cet aspect multi-dimensionnel, EcoTree est totalement aligné avec ces référentiels, nous conférant une crédibilité de plus et touchant plusieurs de nos clients ou futurs clients.

NOTRE MÉTHODE D'ACQUISITION DE TERRAINS ET DE FORÊTS

Voici comment se déroule, étape par étape, l'acquisition d'une forêt, en l'occurrence celle du Syndicat (Vosges), que nous avons achetée en 2022 à la suite d'une coupe sanitaire d'épicéas scolytés pour y développer un projet de reboisement et de nombreuses actions de biodiversité.

Étape 1 - La prospection des forêts

Pour la prospection, les méthodes peuvent différer selon les régions. Nous recherchons généralement des forêts en carence de gestion, ou des terres à boiser, en évitant les terres agricoles (exception faite de la Bretagne), et prioritairement là où nos forestiers sont présents pour en assurer une gestion locale. Pour l'équipe forêt, la prospection peut se faire via les annonces diffusées par la Safer (Société d'aménagement foncier et d'établissement rural), différentes sources locales (agences immobilières, notaires,...), leboncoin.fr ou par des professionnels de l'investissement foncier. Nous avons aussi de très nombreuses demandes entrantes de particuliers via la page contact de notre site internet. Ce sont souvent des propriétaires qui nous proposent leur forêt à vendre ou à gérer via un bail forestier. La forêt du Syndicat a été la première acquisition qui a lancé une collaboration avec un cabinet d'investissement.

Étape 2 - Étude à distance

Après réception de la documentation envoyée par le propriétaire, **Arnaud De Grave** peut commencer à étudier à distance toutes les caractéristiques de la forêt. Le prix du terrain ainsi que l'emplacement géographique et l'intérêt de faire l'acquisition d'une coupe rase d'urgence ont fait partie des critères qui ont rendu le projet intéressant et justifié une visite de terrain.

Étape 3 - Étude sur le terrain de la station forestière

L'étude approfondie sur le terrain est généralement effectuée par nos forestiers, accompagnés d'experts et/ou de gestionnaires indépendants. De nombreuses analyses sont menées :



- sondage du sol à la tarière et avec un pH-mètre pour évaluer sa structure et sa composition
- étude de la qualité des arbres (si arbres présents) : santé de la forêt et bonne croissance des arbres
- étude de la qualité des forêts voisines
- étude de l'hydrométrie, de la pluviométrie et de la géologie via des sites spécialisés (météo France, SIGES). Rapide inventaire des possibilités d'action en faveur de la biodiversité. Au Syndicat, nous avons choisi de faire intervenir la société FORESTYS pour effectuer une analyse fine de la station forestière couplée à des scénarios prospectifs de climat. C'est après cela que nous avons fait une offre d'achat.

Étape 4 - Proposition d'un business plan

Après l'étude approfondie de la station forestière, Arnaud choisit les essences de plantation les plus adaptées, en fonction de critères économiques (production de bois d'œuvre, débouchés), climatiques (définis par l'étude précédemment évoquée) et environnementaux (biodiversité, résilience, carbone). Il établit ensuite un business plan défini grâce aux itinéraires sylvicoles dits "irréguliers" des essences choisies.

Nos itinéraires s'étendant sur plus de 100 ans, cette étape est capitale : en s'appuyant sur les connaissances actuelles de la science forestière, nous cherchons à construire des forêts résilientes - avec toute l'humilité nécessaire lorsqu'on parle du monde du vivant et de son évolution sur le temps long, et compte tenu de l'impact de l'Homme sur les écosystèmes.

La valorisation de la biodiversité est toujours de mise dans nos forêts, eu égard à la gestion durable que nous développons. Et parfois, des projets spécifiques sont portés pour pallier un besoin spécifique ou répondre à une demande identifiée. Au Syndicat, nous avons décidé de rouvrir une zone humide (tourbière). Un ruisseau permanent existe dans cette forêt, si bien qu'une zone tampon sur laquelle il n'y aura pas d'opération sylvicole a été définie. Et c'est lorsque Louise Bouchardy a réalisé une étude d'IBP que nous avons noté la présence d'une zone très humide plantée d'un reliquat d'épicéas dans un état sanitaire insatisfaisant. Nous avons donc décidé de les couper (automne 2022) afin de tenter de restaurer cette tourbière. Cela nous a permis de commencer à travailler avec les acteurs locaux (bûcherons, scieries...)

Étape 5 - Validation des demandes et offre définitive

Une fois l'offre acceptée, les notaires préparent la signature d'un compromis de vente (généralement sous 1 mois). Quand celui-ci est signé, la date butoir de vente définitive est fixée généralement 3 mois après.

Étape 6 - Établissement du plan de gestion de la forêt

Dans la forêt du Syndicat, Arnaud a décidé de remplacer une partie de la coupe scolytée par des chênes sessiles ; une autre partie par du pin laricio, selon l'exposition. Ces deux essences seront accompagnées de noisetier de Byzance selon des schémas de plantation différents. Ce plan de gestion a ensuite été soumis à validation d'un expert forestier indépendant (François du Cluzeau) avant d'être soumis à l'approbation du CRPF (Centre Régional de la Propriété Forestière), souvent consulté auparavant comme partenaire local, qui nous envoie, une fois validé l'agrément.

Étape 7 - Travaux de préparation et plantations

Désormais propriétaires, nous appliquons le plan de gestion précédemment établi, grâce à des partenaires locaux. Pour Le Syndicat, nous avons décidé d'attendre une saison complète de végétation pour observer l'évolution de la régénération naturelle présente à plusieurs endroits. Comme il y a aussi une futaie mature (sapin des Vosges), il a fallu la cuber : nos équipes ont donc fait un inventaire pied à pied afin d'évaluer le volume sur la parcelle et de l'intégrer au business plan.

Étape 8 - Certification

Comme pour l'ensemble de nos forêts, il est prévu de faire une demande de certification auprès de l'instance régionale PEFC, qui vient vérifier et approuver notre gestion durable.

